



**SOUS-DIRECTION RECRUTEMENT
BUREAU CONCOURS**

Section recrutement semi-direct

FT : 01.41.93.34.24 ou 25.93

PNIA : 821.941.34.24 ou 25.93

BILAN DES ÉPREUVES DE SÉLECTION PROFESSIONNELLE 2016

Textes de référence :

- arrêté du 01 septembre 2015
- circulaire n° 502984/DEF/RH-AT/CONCOURS/RSD du 30 mars 2016

Sommaire :

- I. BILAN DES ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ**
- II. BILAN DES ÉPREUVES D'ADMISSION**
- III. BILAN GÉNÉRAL**

I. BILAN DES ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

PRÉAMBULE : mots du vice-président du jury

Ayant eu l'honneur de participer au jury des épreuves de sélection professionnelle pour l'accès au grade de major, essentiellement pour la phase d'admissibilité, j'ai pu mesurer, à l'occasion des épreuves écrites (analyse de texte en particulier), la motivation, le sérieux et l'engagement des candidats. Ceux-ci, à une période exigeante et compliquée restent concentrés et attentifs à tirer parti des leçons apprises des sessions précédentes et aspirent ardemment accéder à ce grade et aux responsabilités associées.

Ces sous-officiers supérieurs sélectionnés parmi leurs pairs doivent en effet se distinguer par leur expérience, leur envie et leur aptitude pédagogique à faciliter la compréhension, la prise de décision et à emporter l'adhésion de leur environnement dans les diverses missions exigeantes qui leur seront confiées.

De cette sélection, à la lumière des enseignements tirés par les correcteurs, mais aussi à l'aune de l'analyse de la séquence 2016 dont les leçons apprises sont regroupées dans ce bilan global, je retiens trois points clés à bien intégrer par les candidats :

Un réel effort de méthode, un besoin d'argumentaire logique et une vigilance sur l'orthographe et le style sont indéniablement les clés du succès à toutes les étapes de ce concours.

1. En effet, si la méthodologie de rédaction semble mieux assimilée, elle reste perfectible et doit viser la clarté, la simplicité et respecter les règles du jeu tels que précisées dans les questions posées et les attendus des épreuves qu'il s'agit d'avoir bien intégré en amont par chaque candidat. Dans cet esprit la préparation individuelle et collective justifie un travail d'explication et de mise en situation qui doit privilégier la concentration, l'efficacité des réponses et la compréhension des figures imposées pour réussir l'écrit.
2. Pour ce qui est du raisonnement et de l'argumentaire, la définition d'une idée maîtresse claire, l'habitude de devoir préciser, reformuler et étayer sa réponse repose sur un entraînement et des habitudes à acquérir lors de la préparation. A cet égard et pour s'habituer, un effort régulier de lecture (presse, revues, annales...) et de décortiquage des mots clés et idées principales s'impose. Dans cet esprit, dans un souci pédagogique d'aider à la décision ou d'emporter l'adhésion, il s'agit de montrer son ouverture d'esprit, sa curiosité mais aussi la rigueur attendue de toute réponse. A cet égard, un avis formel charpenté se travaille et se prépare tant dans son articulation, que dans son expression.
3. Au titre du savoir-être et de l'élégance naturelle du sous-officier français, le respect de l'orthographe, qui est une forme de politesse et un effort de rigueur, justifie des phrases courtes et une relecture essentielle pour optimiser les chances d'être lu efficacement. Celle-ci pénalise bien des copies, qui par un petit effort de style pourrait être bonifiées.

L'investissement personnel qu'implique cette sélection est dans tous les cas bénéfique dans sa finalité. Au-delà de cette épreuve d'admissibilité, la discipline formelle vis-à-vis des différentes épreuves est en effet de nature à permettre aux sous-officiers supérieurs de mieux convaincre et surtout de valoriser leurs compétences, leur expérience et leurs aspirations aux responsabilités.

1. RAPPORT DES CORRECTEURS DE L'ÉPREUVE D'ANALYSE DU TEXTE : « faut-il enterrer la défense européenne ? »

1.1 Domaines MAI ; MAI/BSPP ; RGE.

Appréciation générale

La session 2016 met en exergue une amélioration dans la présentation des copies et une plus grande familiarité avec la méthode. Toutefois, la difficulté de certains candidats à analyser correctement les questions posées et, in fine, à proposer des réponses pertinentes persistent. Les questions étaient simples mais ils s'ingénient encore à ne pas y répondre.

Questions de compréhension

De manière générale, la longueur de la réponse est maîtrisée (respect des 10 lignes) mais encore trop de candidats oublient toujours de répondre **strictement** et **simplement** à la question posée. Ils se perdent dans des circonvolutions stériles.

Dans sa formulation « quel principal risque » au singulier, la 1^{ère} question demandait clairement de ne parler que d'un risque. Or, des candidats en ont parfois pointé plusieurs.

Question d'analyse

Appréciation générale

Un effort de visibilité est notable : introduction, parties et conclusion apparaissent au coup d'œil et ne forment pas un agrégat répulsif.

Globalement, les candidats cherchent à appliquer la méthode.

Forme

Encore trop de candidats respectent le plan attendu sans en comprendre l'intérêt.

Introduction : Un vague préambule, un semblant d'idée maîtresse et une annonce du plan qui parfois constitue aussi l'idée maîtresse.

Corps du sujet : La logique idée directrice et idées secondaires n'est pas suffisamment travaillée. On a l'impression d'un empilage pour remplir des lignes. De même, la différence entre une idée et un fait n'est pas encore acquise par nombre de candidats.

Conclusion : Le système « rappel de l'idée maîtresse et ouverture » est compris mais l'ouverture souffre encore d'un manque de profondeur.

La maîtrise de l'orthographe se révèle discriminante pour nombre de copies.

Enfin, la très grande majorité des copies étaient lisibles.

Fond

Le correcteur n'attend pas la réponse d'un expert mais celle d'un honnête homme qui expose sa réflexion (c'est une démonstration) et défend ses idées (l'argumentation) en s'appuyant sur ses connaissances ou à défaut sur le document.

Par précipitation ou prégnance de l'actualité, beaucoup de candidats se sont focalisés sur la France et le terrorisme au détriment des autres aspects d'une défense européenne.

Recommandations

Forme

Il faut toujours maîtriser quelques règles de grammaire : accord verbe/sujet, accord nom/adjectif.

Il convient, à ce niveau, d'écrire simplement : une phrase se construit avec un sujet, un verbe et des compléments.

A titre d'exemples, quelques erreurs sont à éviter :

- Etat : on parle de l'autorité souveraine = l'Etat français, affaire d'Etat, homme d'Etat... Un état est une manière d'être (état solide, gazeux...). D'où, on écrira par exemple : « L'Etat syrien est dans un état de déliquescence avancée. »
- Français ou français ? majuscule pour les habitants d'un pays mais minuscule pour le reste. D'où, les Français aiment parler français.
- Le "franglais" ou l'anglais n'étant pas des langues officielles en France ; le mot « traffic » et ses dérivés comme « trafficants » n'ont aucun sens

Fond

Il faut prendre un temps de recul et ne pas se focaliser sur une vision particulière en l'occurrence sur la France quand une vision plus générale peut embrasser l'Europe, l'Union Européenne ou le Monde. Restreindre l'analyse à la France est possible à condition de le préciser.

1.2 Domaines : AER ; ART ; COM ; MMA ; LEG ; EPMS ; SEC.

Appréciation générale

L'épreuve est assez discriminante, puisqu'elle permet de séparer les très faibles et les plus forts (écart type : 2,77). En revanche, peu de candidats ont réussi à obtenir une excellente note. Une seule copie a obtenu 14,5/20. Le sujet proposé, d'actualité, n'a pas donné lieu à des copies de bon niveau.

Questions sur le texte

-La deuxième question a, en général, été assez bien traitée : les candidats ont bien vu quel était l'objectif majeur de l'opération EUNAVFOR MED.

-La 1^{ère} question a été un peu moins bien traitée : tous les candidats n'ont pas vu quel était le risque principal susceptible de menacer la stratégie globale de l'UE en matière de politique étrangère et de sécurité.

Commun aux deux questions : Parfois, les candidats sortent de la longueur demandée (10 lignes) en "diluant" considérablement leur réponse. Dans de nombreuses copies, une très faible attention est portée par les candidats à l'orthographe et à la rédaction de phrases en français.

Question d'analyse

Appréciation générale

Le sujet est également discriminant et fait le tri entre ceux qui savent manier l'exercice de la dissertation et ceux qui ont de grosses difficultés

Forme

La présentation générale de la dissertation (structure du plan) n'apparaît pas assez chez certains (bloc général ou retours à la ligne incessants, voir pas de 1^{re} et 2^{me} parties clairement séparées et identifiées). L'idée maîtresse est assez souvent négligée (exemple : oui, la politique de défense européenne commune est nécessaire).

Certaines dissertations sont vraiment squelettiques et extrêmement courtes. Le lien entre fait et argument est parfois peu compréhensible.

L'expression française est parfois catastrophique, voire phonétique. Un bon tiers des copies se voit retirer 10 points pour un nombre faramineux de fautes d'orthographe.

Fond

Le sujet portant sur un sujet d'actualité et de défense a étonnamment été très moyennement traité ; les idées sont pauvres et faiblement argumentées.

Certaines copies sont complètement "hors-sujet" ; certaines ne parlent que des opérations intérieures/extérieures des armées et d'autres du « péril » migratoire et du Brexit... C'est fortement regrettable, car il y avait matière à développer.

Recommandations

Lire et relire le texte donné, pour en comprendre tous les enjeux. Pour cela, il ne faut pas hésiter à utiliser des couleurs pour bien repérer la structure logique du texte.

Bien se relire pour éviter les grosses fautes de syntaxe et de morphologie.

Pour les questions de compréhension, il est rappelé que les 10 lignes demandées sont un maximum et non pas un minimum.

1.3 Domaines : ADM ; INF ; MUS ; NBC ; PBF ; RHL ; SIC/BSPP.

Appréciation générale

« Faut-il enterrer la défense européenne ? » : le sujet proposé cette année ne comportait pas de difficulté majeure et trouvait de multiples points d'ancrage dans l'actualité. Le discours du ministre de la Défense, rigoureusement structuré, ne posait pas de problème de compréhension, sa richesse argumentative permettant d'alimenter la réflexion des candidats. Dans l'ensemble, ces derniers ont respecté le format de l'épreuve. Peu de copies blanches, lacunaires ou inachevées sont à déplorer. La méthode de la dissertation n'est malheureusement pas toujours acquise. On regrettera aussi la pauvreté culturelle et l'indigence orthographique de certaines copies, lourdement sanctionnées. Il est inadmissible de mal orthographier les noms propres (*Méditerranée**, *Turkie**, *les Bakans**, *Afganistan**, *Malie**, *Lybie**, *Espace Schingene**, *Vallery Giscard'estain**) ou les mots contenus dans le sujet (*européene**, *traficants**, *opignon** *public**).

Questions de compréhension

Les deux questions ne posaient pas de difficultés particulières. Elles ont été traitées sérieusement dans l'ensemble. On attirera néanmoins l'attention des candidats sur la nécessité de :

- respecter scrupuleusement les consignes de rédaction : le plafond de 10 lignes a pu être allègrement dépassé, y compris par des candidats qui ont su développer des réponses convaincantes. Ils ont été naturellement sanctionnés.
- répondre rigoureusement aux questions posées. La première question invitait le candidat à identifier LE principal risque menaçant la stratégie globale de l'UE en matière de politique étrangère et de sécurité. Il ne s'agissait donc pas d'en établir le catalogue. Il en allait de même pour la seconde question qui s'intéressait, elle, à L'objectif majeur de l'opération EUNAVFOR MED. On s'étonnera d'ailleurs que le « sauvetage des migrants » ait pu être mis en avant par certains candidats alors que le Ministre de la Défense soulignait précisément les effets contre-productifs d'une telle politique dans le cadre de cette opération.

- soigner l'orthographe, le vocabulaire et la construction des phrases, parfois chaotiques. Des candidats confondent « diversion » et « divergence », « agir de concept » (*sic*) et « agir de concert ». Ces approximations sont fâcheuses.

Certaines réponses témoignent d'une mécompréhension totale du texte. On pense à cette copie qui fait de « l'augmentation du chômage » le principal risque menaçant la PESC de l'UE. Sans compter les confusions qui en deviennent ridicules à force de maladresse. Ainsi, cette copie qui fait de M. Jean-Yves Le Drian le « Premier ministre de la Défense » ou cette autre qui évoque « une émission présentée par Jean-Luc (*sic*) Le Drian ».

Question d'analyse

Appréciation générale

Les compositions sont d'un niveau hétérogène. Certains candidats ont su exploiter le texte de façon convaincante et tirer parti de leurs connaissances personnelles pour étayer leur réflexion. D'autres copies, en revanche, sont d'une confondante superficialité (approximations, propos réducteurs ou schématiques, mobilisation artificielle de l'actualité).

Forme

On rappellera aux candidats la nécessité d'organiser rigoureusement leur analyse, en adoptant un plan, clairement énoncé, répondant à une problématique explicite. L'introduction et la conclusion ne sont pas facultatives. Dans l'ensemble, les fondamentaux méthodologiques sont respectés mais certaines copies ressemblent davantage à un pot-pourri d'arguments plus ou moins pertinents qu'à une dissertation en bonne et due forme. La rigueur et la clarté doivent être les vertus cardinales de l'analyse. Si les enjeux sont globalement bien repérés, la réflexion manque, elle, bien souvent de cohérence. Les candidats doivent veiller à s'exprimer dans un registre de langue adapté à une épreuve de concours. Déplorer que l'Europe passe « pour une vilaine petite fille » (*sic*) est ainsi totalement déplacé.

Fond

Outre les plans artificiels qui ont mal saisi les enjeux du sujet, on regrettera que certains candidats se soient focalisés sur la question des frontières ou la crise migratoire. La dimension politique du projet de défense européenne leur a ainsi complètement échappé. Les meilleures copies sont celles qui ont su mobiliser un argumentaire varié, nuancé et des connaissances historiques (en rappelant notamment en introduction les principales étapes de la genèse de la défense européenne) pour mettre en évidence les faiblesses et les défis de ce projet.

Recommandations

Forme

Il est indispensable que les candidats fassent un effort d'écriture, de relecture et de présentation des compositions. La méthode qui est généralement acquise doit être travaillée au niveau de la correspondance entre les parties annoncées en introduction (annonce du plan) et celles qui existent réellement dans le développement. La rédaction de l'analyse doit comporter environ 3 à 4 pages en écriture normale.

Fond

Il est recommandé de bien gérer son temps et d'en passer davantage sur l'analyse que sur les questions posées car celle-ci demande davantage de réflexion. L'analyse du sujet doit être effectuée avec précision afin d'éviter le hors-sujet et d'éliminer au maximum les contresens. Pour répondre à des questions d'actualité, il est demandé aux candidats de développer leurs connaissances générales en lisant régulièrement des magazines et des ouvrages sur la société d'aujourd'hui. Seule une connaissance approfondie de la société contemporaine pourra permettre au candidat de développer une problématique avec des arguments concrets étayés d'exemples et de faits précis.

1.4 Domaines : EMP ; GRH ; MVT ; PBF/BSPP ; SEC/BSPP ; TOI.

Le niveau de l'épreuve

Le sujet comportait trois questions sur les éléments qui pourraient constituer une défense européenne. Ce thème était propre à stimuler l'analyse et à faire appel aux connaissances de militaires éprouvés dont certains ayant dû servir dans des opérations ou des états-majors interalliés. Les deux premières questions étaient d'une compréhension facile avec un repérage simple dans un document court et d'actualité. La question d'analyse était de nature à stimuler et à raviver des débats en cours. Elle incitait clairement à s'exprimer en laissant la liberté de son plan.

Les candidats ont bien compris les deux premières questions. Cependant, certains n'ont pu s'empêcher de « recopier » des éléments de l'article et un petit nombre a fourni des réponses succinctes non argumentées. La question d'analyse a, le plus souvent, donné lieu à des réponses avec une entrée en matière, l'énoncé d'une problématique, l'annonce d'un plan, des développements structurés (réflétant souvent un manque d'approche personnelle) et un essai de conclusion ce qui traduit une vraie préparation.

Questions de compréhension

Les questions ont été généralement bien appréhendées. Il faut toutefois relever que les meilleures copies hiérarchisent clairement les informations. La seconde question portait que l'objectif majeur de l'opération EUNAVFOR MED et il convenait de proposer la réponse précise que l'objectif est de casser les trafics. Beaucoup de candidats ajoutent des remarques les uns aux autres et ne répondent qu'incidemment à la question.

Question d'analyse

Le libellé, pourtant clair du sujet, étant souvent mal analysé au départ, un nombre important de candidats a produit une réponse insuffisamment détaillée. En plus d'avoir effleuré le sujet, les candidats ont du mal à bâtir une démonstration cohérente. Cette difficulté se retrouve d'ailleurs dans les structures des copies qui répondent presque toutes au canevas : deux parties, deux sous parties. La plupart des candidats « parlent du sujet », mais ne répondent pas clairement et de façon argumentée à la question posée. L'analyse du sujet est alors superficielle et décevante. Seules deux copies sur 121 ont osé mettre en doute la nécessité d'un projet de défense européenne, en prenant de la distance par rapport au discours du ministre de la Défense et en proposant une réflexion véritablement originale et personnelle. La très grande majorité des copies s'est contentée de reprendre, parfois mot à mot, les arguments trouvés dans le document.

Forme

Quelques candidats perdent des points parce qu'ils n'ont pas respecté la longueur maximale autorisée pour les réponses aux questions de compréhension.

Les principaux points de la méthode sont généralement acquis (devoir structuré articulé autour d'une idée maîtresse, transitions...). Les deux ou trois idées directrices sont identifiables dans la majorité des copies, en revanche, les idées secondaires sont souvent plus difficilement repérables.

La grammaire, l'orthographe, la ponctuation et/ou l'accentuation sont défectueuses dans bon nombre de copies, ce qui pénalise la compréhension de l'analyse et entraîne la perte de nombreux points. La syntaxe souffre parfois de l'absence de verbe ou de tournures familières. Les candidats doivent prendre conscience que la maîtrise de la langue est un facteur discriminant dans l'appréciation du devoir. Des copies révélant une approche pertinente du sujet n'ont pas été récompensées à juste titre en raison d'une orthographe défectueuse. Les candidats qui servent la France doivent aussi servir le bien commun qu'est la langue française.

Les candidats doivent aussi soigner leur écriture et la présentation de leur copie. Deux copies franchement illisibles n'ont pas pu être vraiment déchiffrées.

L'épreuve d'analyse, quand elle est inachevée ou bâclée, traduit une gestion du temps non maîtrisée.

Enfin, les candidats doivent intégrer qu'une écriture lisible et la propreté des copies sont autant de marques de respect et de considération vis-à-vis des correcteurs qui sont alors obligés de prendre ces éléments également en compte dans la note finale attribuée.

Fond

Si la méthode est globalement assez bien maîtrisée et utilisée par la quasi-totalité des candidats, peu d'entre eux ont produit une analyse traduisant une approche prospective ou une véritable hauteur de vue sur le sujet. Ils sont pour la plupart trop descriptifs. Les exemples ne manquent généralement pas pour étayer les idées choisies mais restent empreints de banalité.

Recommandations

Le manque de culture générale et de hauteur de vue sont perceptibles dans les copies. L'entretien régulier de la culture générale est indispensable à la production d'une analyse de qualité devant traduire la connaissance intelligente des questions de la société contemporaine. Ceci doit être rappelé aux candidats qui ambitionnent d'atteindre le plus haut grade de sous-officier et d'exercer des responsabilités diversifiées (où la rédaction est importante) avec, pour certains, la perspective d'intégrer ensuite le corps des officiers.

1.5 Domaines : BLD; GEN ; SAN ; SDC ; SIC.

Appréciation générale

Le cru 2016 plutôt décevant et pose la question de la capacité de réflexion des candidats.

L'analyse des questions pêche encore cette année pour certains, qui ne prennent pas le temps de les décortiquer (mot à mot). Il en résulte bien souvent des réponses trop approximatives ou franchement hors-sujet.

Le texte retenu cette année présentait une longueur importante : certains candidats ont visiblement eu besoin de consacrer beaucoup de temps à sa lecture et sa compréhension, au détriment de l'analyse du texte et de l'organisation de leurs réponses. Il en résulte, bien souvent, une brièveté pénalisante des copies (3 ou 4 pages). Certaines copies sont par ailleurs inachevées.

Questions de compréhension

Les questions de compréhension ont été globalement bien traitées. Dans la grande majorité des copies, la contrainte des 10 lignes maximum de réponse a été respectée. La première question a visiblement posé plus de difficulté que la seconde, sans doute parce qu'elle demandait au candidat non pas quels sont les obstacles à la coopération militaire européenne, mais quel est l'obstacle majeur, selon le texte. Cette nuance n'a pas toujours été perçue.

Question d'analyse

Appréciation générale

Les correcteurs ont été frappés par le niveau de langue général des copies. A de trop nombreuses occasions, ils ont constaté une grande confusion de la part des candidats entre langage parlé et langage écrit, tant du point de vue de la syntaxe que du vocabulaire et, plus globalement, du ton employé.

Bien souvent, le traitement de la mise en page a révélé, également, une même désinvolture. Trop de candidats ne prennent pas la mesure de l'importance d'une copie bien organisée matériellement : le respect des paragraphes, des alinéas est l'indicateur d'une réflexion structurée et sert de guide au correcteur. Cette absence d'organisation du texte s'est, dans la plupart des cas, accompagnée d'une absence d'organisation de la pensée.

Le niveau orthographique de certaines copies est également à déplorer. Un effort important doit être fourni en ce sens. Il est bon de rappeler également la nécessité d'une relecture attentive de sa copie par le candidat. Les correcteurs notent cependant une légère amélioration de l'expression par rapport aux années précédentes.

Forme

Bien qu'elle ne soit pas souvent maîtrisée sur le fond, la méthode de composition est globalement connue des candidats qui s'attachent à produire des travaux conformes à la « forme » (une introduction, deux parties et une conclusion). Néanmoins, la forme n'est pas une garantie de fond, et de nombreux candidats se perdent dans l'application formelle de leur réponse produisant des travaux toujours aussi flous et maladroits, car ils ne répondent pas à la question posée en la reformulant. Trop nombreux sont ceux qui croient avoir développé une idée maîtresse par ce biais et s'en contentent. Malheureusement, le développement s'en ressent et se perd rapidement dans un « bavardage » qui confine souvent à un véritable charabia voire un ensemble d'idées jetées pêle mêle à l'appréciation des correcteurs.

L'introduction est souvent stéréotypée. Une vague accroche sans grande originalité (puisque trop souvent focalisée sur les attentats de 2015 et 2016), une idée maîtresse inexistante et un plan approximatif reprenant les axes de réflexion proposés par le sujet ou utilisant un plan « passe partout » bien souvent inadapté, sont le lot commun.

En ce qui concerne le développement trop peu de candidats ont à donner une réponse complète à la question faute d'avoir pris le temps de l'analyser en profondeur. De ce fait, la démonstration (quand elle existe) demeure souvent poussive. Seuls ceux qui ont fait montre d'une conviction affirmée ont formulé une réponse de bon niveau. Pour les autres, les correcteurs ont dû faire preuve de largesse pour attribuer des points.

Enfin, la conclusion est tout aussi stéréotypée que l'introduction et reprend rarement la question posée pas plus que celle du candidat. Quant à l'élévation du débat, elle est inexistante.

Fond

La portée de l'implicite présent dans le sujet (« Un projet de défense européenne s'impose-t-il **encore aujourd'hui** ? ») n'a pas été perçue par la majorité des candidats. Il en résulte des copies présentant un développement trop factuel, ayant recours à des exemples, que le candidat aurait pu utiliser quelle que soit la question posée.

A cela s'ajoute une absence générale de toute vision géopolitique de la question. Les correcteurs n'ont en effet que trop rarement lu de copies offrant une certaine hauteur de vue sur le sujet. Si les meilleures d'entre elles se sont efforcées d'articuler les particularités des politiques nationales et la nécessité de coopération européenne, mais également atlantique, le propos s'est trop souvent limité à des considérations banales, voire creuses, bien éloignées de ce que l'on est en droit d'exiger de la part de sous-officiers supérieurs. On en est amené à s'interroger sur le niveau exigé par le sujet et la capacité d'analyse des candidats.

Les correcteurs ont cependant apprécié les prises de position soutenues dans la majorité des copies, certaines allant même à l'encontre de l'opinion commune sur les questions de défense européenne, mais étayant leur point de vue de façon structurée et argumentée.

Recommandations des correcteurs

Les correcteurs insistent sur l'importance du travail préalable que constitue la lecture très attentive du texte et l'analyse de la réflexion de son auteur. Trop de copies trahissent la précipitation des candidats qui, après une lecture superficielle du texte et des questions, n'ont pas mesuré les enjeux ni l'implicite du sujet.

2. RAPPORT DE L'ÉPREUVE DE QCM DE CULTURE GÉNÉRALE

Appréciation générale

Cette année le barème de correction retenu par le jury était de pénaliser les mauvaises réponses mais également les non réponses.

La moyenne (10,00) nécessite de répondre correctement à 60 questions sur les 100 du QCM.

48 % des notes sont au-dessus de la moyenne.

Il apparaît, à quelques exceptions, que le niveau des candidats est plutôt constant dans chaque thème : une note finale moyenne résulte d'un niveau moyen dans chaque thème ... etc.

Observations du rédacteur

Concernant le fond, le **niveau général** des candidats est **assez convenable**, avec des **disparités entre les différents domaines de spécialités** (ce phénomène peut être observé chaque année).

La **moyenne** des 304 copies corrigées s'élève à **8,67/20**. Elle est plus faible que celle du concours précédent. L'explication réside sans doute dans le niveau supérieur de difficulté du QCM proposé cette année.

26 candidats ont une note supérieure ou égale à 12/20, ce qui traduit un bon niveau de connaissances et un travail sérieux de préparation.

A l'inverse, il convient de déplorer un certain nombre de candidatures en dilettante : **28 candidats ont obtenu une note inférieure à 05/20**.

Recommandations

A défaut d'une préparation officielle pour cette épreuve, il pourrait être suggéré aux futurs candidats de s'entraîner en utilisant :

- certains sites Internet, qui proposent gratuitement de nombreux questionnaires adaptés (avec les corrigés correspondants) ;
- les annales des concours ESP précédents.

Mais ceci ne dispense en aucun cas d'une sérieuse remise à niveau, qu'il convient de mener dans la durée et pour l'ensemble des domaines couverts par le QCM.

Il importe également de se tenir informé en permanence de l'actualité militaire française.

3. RAPPORT DE L'ÉPREUVE DE QCM D'ANGLAIS

Appréciation générale

Cette année, les notes vont de 0 à 20, soit une moyenne de 11,46.

La moyenne a baissé par rapport à celle de l'année 2015 car l'épreuve d'anglais se composait de deux séries de textes : de 1 à 10 et de 11 à 20 élaborés par deux concepteurs différents, abordant des thématiques bien différentes.

Les plus grandes difficultés pour les candidats se trouvaient dans les questions 6, 8, 12, 13, 16, 17, 18 et 19.

Les textes étaient agencés de façon progressive en général permettant de différencier le niveau des candidats et de bien les évaluer.

Correction de l'épreuve

En ce qui concerne la correction de l'épreuve, un seul candidat n'a pas suivi les consignes il n'a pas entouré les bonnes réponses mais coché la bonne lettre.

Le candidat qui a obtenu la note de zéro avait répondu à toutes les questions.

Un candidat a seulement répondu à 8 questions sur 20.

Deux candidats ont choisi comme stratégie de répondre par b à toutes les questions. C'est inefficace.

Conseils aux candidats

Pour s'entraîner les candidats peuvent lire des magazines adaptés pour des apprenants en anglais comme par exemple :

- English Now : niveau débutant à intermédiaire ;
- Go English : niveau intermédiaire à niveau avancé ;
- Vocabulaire

4. MOYENNE GÉNÉRALE PAR SPÉCIALITÉS

Domaine de spécialités	AYANT COMPOSÉ	Moyenne ANALYSE de TEXTE	Moyenne QCM CULTURE GÉNÉRALE	Moyenne QCM LANGUE ANGLAISE	MOYENNE GÉNÉRALE	MOYENNE ESP 2015
ADM	17	8,74	7,98	11,06	8,74	10,74
AERO	5	10,50	8,75	14,80	10,41	13,13
ART	23	8,46	7,73	10,13	8,41	9,31
BLD	20	8,68	8,17	10,25	8,68	8,70
COM	5	11,50	9,45	11,20	10,86	5,98
EMP	13	11,54	10,15	13,15	11,28	8,58
E2PMS	14	10,71	8,91	13,07	10,41	10,24
GEN	13	8,58	7,31	11,46	8,48	10,41
GRH	63	10,67	8,42	11,02	10,03	11,35
GRH/BSPP						12,18
INF	52	8,16	8,35	10,33	8,44	11,10
LEG	57	9,54	7,84	9,02	8,97	9,71
MAI	51	9,85	8,28	10,71	9,47	8,99
MAI/BSPP	2	13,00	10,58	11,50	12,12	12,88
MMA	13	9,58	9,09	11,54	9,63	11,19
MUS	3	9,50	8,08	15,33	9,66	8,29
MVT	16	11,56	8,66	11,44	10,68	9,77
NBC	1	0,00	9,25	17,00	4,48	13,67
PBF	37	9,82	8,82	11,41	9,68	10,03
PBF/BSPP	1	15,00	12,25	18,00	14,48	
RGE	69	11,92	10,33	13,94	11,64	11,64
RHL	9	6,00	6,19	11,89	6,65	9,62
SAN	4	8,00	8,25	8,25	8,10	8,51
SDC	10	8,30	8,18	9,40	8,37	11,11
SEC	4	9,75	7,56	8,00	8,92	9,45
SEC/BSPP	16	10,81	9,50	12,63	10,60	10,99
SIC	75	9,27	8,98	12,45	9,50	10,94
SIC/BSPP	3	8,33	9,70	16,00	9,51	
TOI	12	9,67	8,40	12,25	9,55	8,96
ESP 2016	608	9,81	8,67	11,46	9,63	
ESP 2015	577	9,69	10,07	14,44	10,28	

II. BILAN DES ÉPREUVES D'ADMISSION PAR DOMAINE DE SPÉCIALITÉS

AGSC: GRII / PBF / PBF- BSPP/ RIH/ ADM / GRII / COM

Les épreuves d'admission des ESP 2016 des domaines évoqués se sont déroulées aux écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, corps support pour l'organisation. Cette année, un candidat unique de la BSPP du domaine de spécialités PBF a été évalué par un jury commun à l'ensemble des candidats du domaine PBF.

Analyse et enseignements propres à tous les domaines

Le niveau de participation aux **épreuves sportives** des 80 candidats est le suivant :

- 54% ont réalisé toutes les épreuves (43/80) ;
- 16% ont réalisé une partie au moins (13/80) ;
- 30% disposaient d'une exemption (24/80).

Trois candidats ont obtenu le maximum possible de 30 points.

Les épreuves orales d'admission ont permis de relever la grande disparité des candidats, tant par le niveau de leurs connaissances générales et techniques, que par la qualité de leur prestation. Il semble important de noter le facteur que constitue souvent l'environnement professionnel des candidats. En effet, le niveau et la nature de la formation d'emploi sont incontestablement des facteurs qui comptent dans une bonne préparation et pour l'appropriation de problématiques générales et la maturation des réflexions. Cela doit néanmoins être relativisé, car si certains candidats n'ont pas mis à profit un environnement propice, d'autres ont su compenser une situation plus isolée.

Si les meilleurs ont montré l'étendue de leurs connaissances générales et militaires ainsi qu'une grande capacité de réflexion et une argumentation juste et cohérente, d'autres candidats étaient très décevants, y compris sur la connaissance de leur environnement professionnel immédiat ou sur leur capacité à exprimer un avis personnel. Les épreuves doivent se préparer dans la durée pour maîtriser la méthode de réflexion et d'expression orale et simultanément permettre l'acquisition régulière de connaissances sur le domaine de spécialités pour lequel les candidats postulent, mais aussi sur les armées et les problématiques de sécurité et de défense mises en perspectives avec le contexte social, économique, national et international du moment.

L'oral est également un « exercice de style » au cours duquel le candidat doit convaincre, montrer toute sa détermination et son enthousiasme à obtenir de plus amples responsabilités et à contribuer à la préparation de l'avenir par son ouverture d'esprit et une capacité de réflexion.

Cette réflexion personnelle sur les motivations est trop souvent mal exprimée par les candidats. La durée de la préparation doit pouvoir servir aux candidats à développer leur réflexion personnelle, mettre en valeur leurs motivations, leur dynamisme et leur volonté à servir demain comme major voire comme officier rang. Chaque candidat doit en conséquence faire l'effort de réaliser son propre bilan personnel de compétences, valorisant son propre parcours professionnel, ses savoir-faire, ses savoir-être et ses aptitudes indispensables pour assumer les responsabilités pour lesquelles il postule.

ADMINISTRATION

1. Épreuve d'aptitude générale

Faute de connaissance et de travail préalable, plusieurs candidats n'ont pas su montrer un minimum de connaissance sur les sujets d'actualité, se cantonnant à une analyse très superficielle. Les chaînes d'information en continu ne sont ni suffisantes, ni toujours pertinentes.

Les délais de préparation doivent inciter les candidats à s'ouvrir aux problématiques de leur environnement professionnel notamment dans le cadre de l'embasement, de la chaîne du soutien administratif du SCA et de leur chaîne de commandement. Ils doivent davantage s'intéresser au devenir de l'armée de Terre (modèle « Au contact ») et de la Défense, mais aussi aux questions de société.

Les candidats doivent enfin s'interroger sur les causes et les conséquences d'une situation, savoir mettre en perspective une problématique et prendre le temps de répondre à une question, sans omettre les aspects propres à un chef militaire.

2. Épreuve de connaissance du domaine de spécialité

La forme

En général, les candidats ont plutôt bien préparé la présentation de leur CV et leurs motivations en dégageant les compétences acquises et leurs expériences personnelles, légitimant leur candidature aux ESP. Cependant, de

nombreux candidats n'ont pas su ouvrir le débat lorsque le jury leur a posé des questions ouvertes, se contentant de réponses insuffisamment développées et de ce fait peu convaincantes.

Le fond

Comparé aux savoirs techniques des autres métiers d'administration générale et du soutien commun (AGSC), le domaine ADM, qui recouvre un périmètre spécifique, peut paraître moins bien délimité pour les candidats, notamment ceux en poste au sein de structures de commandement ou assistant de hautes autorités.

Le jury constate que la plupart des candidats a mal assimilé les évolutions récentes des domaines de l'AGSC en général, et du domaine ADM en particulier. Les candidats n'ont pas fait preuve de curiosité suffisante, en dépit de la facilité d'accès aux nombreux documents portant sur le plan de transformation du soutien, consultables sur de nombreux sites Intradef.

Les candidats qui n'ont pas obtenu la moyenne ne maîtrisaient pas les compétences du domaine qu'ils ne pratiquent pas dans leurs fonctions quotidiennes. Néanmoins, ils connaissent les perspectives fonctionnelles dans leur métier en tant que major et sont sensibilisés au changement de spécialité obligatoire pour accéder à l'épaulette. Un seul candidat a particulièrement impressionné le jury par sa maîtrise technique et l'étendue de ses connaissances.

COMMUNICATION

1. Épreuve d'aptitude générale

2 candidats sur 4 ont su sortir du domaine d'expertise de la spécialité « imagerie » et justifier leur démarche en se projetant sur des postes à plus hautes responsabilités. Ils ont particulièrement « brillé » avec une vision générale des grands enjeux de la communication dans les armées ainsi que des effets indirects de la communication opérationnelle.

Un des candidats a démontré une réelle capacité d'analyse et a parfaitement structuré ses connaissances et ses réponses. Avec aisance, il s'est situé dans un monde complexe en perpétuel mouvement et a mené à terme sa réflexion personnelle afin de répondre à des problématiques de sécurité, de défense et de société. Dès à présent, ce candidat affiche la maturité et le potentiel avéré d'un futur officier rang.

2. Épreuve de connaissance du domaine de spécialité

Les résultats montrent par rapport à 2015 une baisse également du niveau pour l'épreuve de spécialité COM avec cependant une très bonne moyenne de 14,75 (18,25 en 2015).

Deux candidats ont montré de très belles aptitudes et compétences professionnelles. L'excellent niveau des candidats remarqué en 2013 et en 2014 se maintient cette année avec des notes attribuées dans la spécialité « imagerie » entre 17 et 19.

Seul un candidat a montré une préparation insuffisante et n'a pas obtenu la moyenne.

La forme

L'épreuve a permis de cerner rapidement les aptitudes ainsi que le potentiel indéniable de deux candidats. Ils maîtrisent particulièrement leur cœur de métier, mais ont aussi une vision générale des grands enjeux de la communication dans les armées.

Le fond

Sur les questions et les différentes sollicitations posées par le jury, les candidats ont réalisé une excellente prestation. Ils se sont adaptés face à des questions volontairement plus difficiles au fur et à mesure de l'entretien. Ils ont aussi été capables de défendre leur point de vue et même d'élargir le spectre de la réflexion et les connaissances détenues. La vision de leur parcours professionnel s'est avérée lucide et pertinente.

En synthèse, les grands enjeux de la communication et l'environnement de leur métier au sein de l'armée de Terre sont remarquablement maîtrisés par trois candidats. La culture du domaine est solide et argumentée.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

1. Épreuve d'aptitude générale

Les résultats, très hétérogènes semblent le plus souvent traduire le niveau d'investissement accordé par les candidats à leur préparation. Certains candidats se trouvent également fortement inhibés par un stress les empêchant de développer correctement leur argumentation ; un unique oral de préparation aurait sans doute permis à ceux-ci de mieux appréhender cet exercice.

Concernant l'exposé, de très grandes disparités ont été constatées dans l'application de la méthode, nombre de candidats n'ayant pas saisi le sens de cet exercice. Si la forme générale de l'exposé est connue, ceux-ci ne maîtrisent pas le contenu de chacune des parties.

Certains candidats ne prennent pas le temps de définir les termes du sujet. Ils n'ont donc pas une vision claire de la problématique et ne parviennent pas aisément à éviter les hors sujets complets ou partiels.

L'application rigoureuse de la méthode doit conduire les candidats à définir une véritable idée maîtresse. Cette notion n'est, à de rares exceptions près, absolument pas dominée, la plupart des candidats se contentant de répondre par « oui » ou « non », sans développer la moindre problématique. De même, si les parties sont généralement assez bien définies, elles sont rarement étayées par un argumentaire comprenant idées secondaires et exemples.

Le temps imparti pour la restitution du sujet (10 mn) n'est pas pleinement utilisé, ainsi de nombreux candidats traitent leur sujet en moins de 7 mn (« record » à 1 mn 15 s). Enfin, l'utilisation du tableau papier apparaît le plus souvent comme une contrainte, sans aucune plus-value, empêchant les candidats de s'adresser directement au jury.

Si le jury a pu apprécier quelques très bons candidats, qui ont manifestement effectué un véritable travail préparatoire, un grand nombre n'a pas su démontrer une aptitude à mobiliser ses connaissances pour répondre aux questions.

Comme les années précédentes, de nombreux candidats parviennent rarement à comprendre les questions dans leur globalité et ont du mal à construire une réponse à partir d'un argumentaire structuré afin de l'exposer de façon cohérente.

En outre, certains candidats manquent de fond sur des sujets qui devraient intéresser tout citoyen, donnant même l'impression d'être coupés du monde qui les entoure tant sur le plan des connaissances militaires (armée de Terre « Au Contact » et environnement de travail) que sociétales. Assez rares sont ceux qui semblent s'être interrogés sur les problématiques actuelles (laïcité, immigration, terrorisme, justice, éducation), encore moins sur les questions de géopolitique (Mali, Syrie, l'Europe, l'ONU, l'OTAN). Enfin, certains se montrent incapables de prendre position ou refusent de le faire.

Il est également important de noter que certains candidats ne sont pas en mesure de décrire simplement leur organisme d'emploi et leur environnement.

Les enseignements

L'épreuve orale repose sur une succession d'étapes à suivre obligatoirement au risque de faire un "hors sujet" ou de ne pas finir dans les temps.

Le respect de la méthode classique, adaptée à l'oral, doit permettre de rendre l'exposé un peu plus dense et ainsi permettre au candidat d'apporter une réponse à la problématique. Pour cela, le candidat doit lire le sujet avec attention, l'analyser, éventuellement le limiter, afin de dégager une idée maîtresse. Il s'agit de construire une démonstration sur laquelle le jury pourra réagir, apporter des objections, éventuellement soulever des contradictions, ouvrir sur d'autres questions liées au sujet.

2. Épreuve de connaissance du domaine de spécialité

Une baisse de la moyenne générale s'explique cette année par un nombre de candidats plus important (plus du tiers) qui possèdent un niveau de connaissance du domaine faible voire très faible. Les évolutions importantes en GRH ces dernières années ne permettent pas de se contenter de son expérience passée.

Alors qu'une majorité des candidats a fourni un travail personnel sérieux et continu, trop nombreux sont ceux qui sont insuffisamment préparés sur l'ensemble de leur domaine de spécialité et sont restés trop souvent limités aux connaissances de « mise en œuvre » de leurs fonctions (actuelles et parfois antérieures).

La forme

Encore trop peu de candidats, malgré un effort visible cette année, ont démontré une réelle capacité d'analyse et ont été en mesure d'organiser leurs connaissances et de structurer leurs réponses.

Les attendus des épreuves de sélection professionnelle du domaine de spécialités GRH sont :

- être précis et attentif aux questions posées et y répondre, maîtriser le vocabulaire RH, et bannir les connaissances obsolètes ;
- être capable d'informer, d'expliquer, de démontrer, de former ses subordonnés et au final de convaincre tant ses administrés que ses chefs.

Les candidats ne doivent pas hésiter à utiliser tous les moyens pédagogiques à leur disposition, notamment le tableau qui permet souvent de gagner en clarté dans leur réponse (un effort a été constaté dans ce domaine).

Le fond

Trop de candidats n'élargissent pas le champ de leurs connaissances au-delà de celles requises pour tenir leur poste. Manifestement, le parcours professionnel de quelques-uns montre qu'ils sont devenus des hyper-spécialistes d'une des filières du domaine (les chanciers notamment), mais cela ne peut suffire pour les

épreuves de sélection professionnelle. La confusion de nombreuses réponses montre, en outre, une assimilation imparfaite de notions élémentaires (parcours professionnels, organisation de la chaîne RH).

In fine, les candidats doivent convaincre le jury et non pas seulement, se contenter d'énumérer un catalogue de connaissances plus ou moins consolidées.

Les candidats doivent se préparer et s'entraîner à développer et étayer leurs réponses avec l'intention de convaincre. Il est à noter que les candidats ayant étudié les textes relatifs aux ESP et les rapports des jurys successifs et à l'esprit curieux se distinguent d'emblée. Cette année, de nombreux candidats ont perdu leurs moyens dès le début de l'entretien, ce qui laisse à penser que leur préparation à l'épreuve orale a été faible voire complètement négligée.

PILOTAGE-BUDGET-FINANCE

1. Épreuve d'aptitude générale

Les épreuves de connaissances générales et militaires montrent de nombreuses lacunes chez les candidats et l'absence trop souvent de connaissances sur l'actualité mais aussi sur les armées : le nouveau modèle de l'armée de Terre « au contact », en particulier, est trop souvent méconnu des candidats. Un certain nombre de candidats ne maîtrise pas suffisamment la méthodologie afin de traiter le sujet choisi (plan, idée maîtresse, argumentation etc...).

2. Épreuve de connaissance du domaine de spécialité

Au bilan, 50 % des candidats détenaient le niveau de compétences techniques leur permettant d'occuper dès à présent ou à plus ou moins à court terme un emploi d'un niveau fonctionnel supérieur. En milieu de tableau, 7 des candidats ont réussi à démontrer un certain niveau de compétences, qui nécessiterait cependant plus d'investissement et de maîtrise pour combler leurs carences et être jugés performants. Les candidats nettement en dessous de la moyenne n'ont ni le niveau ni montré suffisamment d'enthousiasme et de motivation pour espérer accéder à de plus amples responsabilités.

La forme

Le niveau dans la spécialité reste très moyen. Certains candidats, non préparés sérieusement, ne détiennent pas les connaissances suffisantes sur les missions courantes. Ces lacunes sont préjudiciables, d'une part à la compréhension de l'organisation, du fonctionnement et de l'environnement du système comptable budgétaire et financier des armées, d'autre part à la capacité attendue des candidats à faire le lien entre toutes ces dimensions.

Le fond

Le domaine est aujourd'hui un ensemble cohérent de matières qui, analysé de manière transverse, permet de comprendre et de maîtriser son métier de spécialiste. Le rôle du jury est d'évaluer les candidats sur cette capacité à faire le lien entre ces différentes dimensions et à comprendre l'interaction entre chaque acteur au sein de cette organisation.

Ainsi, un effort de préparation doit être consenti sur un socle minimal de connaissances avec des bases notamment sur les chaînes et les procédures budgétaires du ministère de la défense, la mesure de la performance, la raison d'être du contrôle interne et de l'audit, la fonction achats, le financement des diverses activités opérationnelles.

L'environnement budgétaire actuel doit être maintenant connu de tous. Pour parfaire les connaissances professionnelles, les abondantes sources documentaires accessibles et à jour sur internet et Intradef sont un gage d'équité et de facilité pour tous les postulants motivés.

RESTAURATION-HOTELLERIE-LOISIRS

1. Épreuve d'aptitude générale

Faute de maîtrise de la méthode de réflexion et d'aisance dans leur expression, de connaissances suffisantes sur les évolutions de l'armée de Terre, sur les problématiques nationales et internationales de sécurité, de défense et de société de ce début de XXI^e siècle, seuls trois des six candidats examinés lors des épreuves orales de connaissances générales et militaires ont été jugés aptes à l'accession à terme aux responsabilités NFS et au grade de major.

La forme

En général, la méthode (accroche, définition du sujet et de son périmètre, réponse à la question / idée maîtresse, annonce du plan...) n'est pas maîtrisée, pour certains pas même acquise. Faute de connaissances élémentaires suffisantes, le temps de 10' imparti à l'exposé n'a jamais été exploité (6 minutes en moyenne). Dégagés des

contraintes de l'exposé, certains candidats ont su valoriser certaines de leurs connaissances et exprimer leurs appréciations de sous-officier supérieur.

Le fond

Au-delà du manque de connaissances sur les problématiques nationales et internationales de sécurité et de défense, sur les enjeux économiques et sociaux en France et dans le monde, le défaut de connaissance et de maîtrise sur les évolutions majeures et sur les perspectives de l'armée de Terre (modèle « Au contact », SCORPION) est révélateur d'un manque de préparation ou d'une préparation inadaptée parce que trop tardive ou trop isolée. En général, les candidats n'ont pas su faire preuve de curiosité et prendre toute la hauteur nécessaire pour bien valoriser leurs aspirations à accéder aux responsabilités de major voire d'officier.

2. Épreuve de connaissance du domaine de spécialité

Malheureusement, le niveau moyen des candidats dans l'épreuve de spécialité est cohérent avec celui constaté dans l'épreuve de connaissance générale, seuls trois candidats ont obtenu la moyenne sur le contrôle des connaissances de leur métier, de leur fonctionnement et de leur environnement. Deux candidats ont su se différencier et valoriser leur fonction.

La forme

Contrairement aux années précédentes, les candidats semblent s'être contentés de la rédaction de leur CV et de leur lettre de motivation en guise de préparation à l'épreuve de spécialité. En effet, passée la phase de présentation du parcours et des fonctions tenues, les candidats n'ont pas réussi à vraiment mettre en valeur leur réflexion sur leur métier par des connaissances précises et justes. Malgré des questions ouvertes posées par le jury, les entretiens ont été laborieux.

Le fond

Le manque de préparation global des candidats, certains n'avaient pas lu le rapport de l'année 2015, a rapidement révélé de nombreuses lacunes dans la connaissance de l'ensemble du périmètre métier : organisation, logique de bout-en-bout, personnels civils. Les plans de transformation du soutien, des chaînes organiques et fonctionnelles de leur employeur n'étaient pas plus maîtrisés. Si les savoirs liés à leurs fonctions quotidiennes ont globalement été bien présentés, le manque de curiosité et de mise en perspective des candidats est regrettable.

AEROMOBILITÉ

Quatre candidats du domaine de spécialité aéromobilité ont été admissibles cette année, c'est deux fois plus que l'année dernière. Le niveau général moyen est bon, mais avec des disparités marquées au sein des épreuves et entre les candidats. Les candidats postulaient tous pour la première fois, à noter que l'un d'entre eux avait présenté deux fois le concours des OAEA. Ils s'étaient tous manifestement préparés et ont abordé avec beaucoup de conviction et d'engagement ces épreuves.

1. Épreuves sportives

Les résultats ont été très satisfaisants, les candidats sportifs pour la plupart, s'étaient entraînés et étaient motivés. Trois sur quatre ont obtenu 22 points supplémentaires ou plus, sur les 30 possibles. Le candidat n'ayant obtenu que 19 points supplémentaires était exempt depuis plusieurs années et a tout fait pour se présenter au concours dans les meilleures conditions.

2. Curriculum vitae

Le curriculum vitae et la lettre de motivation, ne constituent plus une épreuve notée, mais demeurent une épreuve de style appréciée du jury. Ils ont été rédigés avec soin et apportent d'importantes informations sur les profils des candidats qui permettent au jury de questionner les intéressés sur leurs expériences passées. Le jury attend généralement une appréciation de situation de bon niveau sur des événements vécus durant la carrière qui témoignent de la capacité des candidats à tirer des enseignements.

3. Épreuve d'aptitude générale

Cette épreuve d'aptitude générale permet plus facilement d'apprécier les candidats par la profondeur de leur réflexion et la pertinence de leur argumentation.

Cette année, les sujets à dominante militaire n'ont pas rebuté les candidats qui pour la moitié ont préféré traiter ce type de sujet. Le petit nombre de candidats a permis d'aborder des sujets identiques lors de la phase « questions » et de les différencier avec une plus grande objectivité.

Un candidat a fait preuve de profondeur et de hauteur de vue, lors de son exposé structuré et convaincant, tout comme dans la phase des réponses aux questions. Les trois autres candidats, manquaient manifestement de méthode. Leur charisme, leur ton apaisé et leur maîtrise satisfaisante du langage, n'ont pas suffi pour se distinguer auprès du jury.

Le jury attend d'eux une opinion, défendue et argumentée. Ils n'osent pas s'engager et restent trop timorés dans leurs prises de position. Les réponses sont trop souvent factuelles, ils n'arrivent pas à dégager des idées à partir des faits qu'ils connaissent. Des idées qui doivent être qualifiées pour montrer qu'ils sont capables de prendre position.

Au final, les connaissances sont réelles, attestant d'un travail de fond qui aurait pu être mieux valorisé. Les idées transparaissent mais elles ne sont pas suffisamment clairement énoncées ou mises en valeur pour permettre au jury de suivre parfaitement le fil de l'exposé qui en perd ainsi son pouvoir de conviction. Les résultats sont ainsi juste satisfaisants pour la plupart.

3. Épreuve de connaissance du domaine de spécialité

Trois candidats sur les quatre ont fait bonne impression dans l'épreuve de connaissance de spécialité. Ils avaient manifestement travaillé et connaissaient bien leur domaine. Ce niveau presque homogène est le fruit à la fois d'un travail de révision important et d'une certaine aisance à l'oral compte tenu du recrutement des intéressés (contrôleurs aériens et météo).

Pour l'année prochaine, l'effort doit être porté sur la connaissance des autres domaines (HMA, HRA et SIMU). Une immersion de quelques jours au contact des spécialités de ces domaines pourrait être la solution pour que les candidats franchissent un palier.

ARTILLERIE

La grande majorité des candidats était en première présentation à l'oral (seize sur dix-neuf), dont douze d'entre eux étaient à leur première tentative ESP. Il est à souligner la grande motivation des candidats ainsi qu'un niveau de préparation assez disparate.

Les enseignements tirés de ce concours sont les suivants :

- le niveau des épreuves orales est resté sensiblement le même que l'année dernière. Les candidats avaient jusqu'à présent mieux réussi l'épreuve d'aptitude générale que celle de spécialité. Cette année, ce fut l'inverse.
- les classements à l'issue de ces deux épreuves (spécialité et aptitude générale) étaient globalement similaires ;
- les moyennes générales s'étaient entre 16,8 et 5,3 avec quelques excellents candidats qui maîtrisaient parfaitement la méthode. En revanche, certains n'étaient pas au niveau requis pour se présenter aux épreuves ;
- la quasi-totalité des candidats souhaite accéder à l'épaulette en cas de réussite au concours. Si pour certains, cela semble possible (environ 35%) il ne serait pas judicieux que tous les lauréats de cette épreuve accèdent à un grade d'officier, pour les autres, le grade de major constituera un grade terminal ;
- les résultats sportifs sont corrects, certains candidats ayant malheureusement démontré un manque de préparation évident. Le taux d'exemption et le choix de ne pas présenter un certain nombre d'épreuves ont fait chuter sensiblement le niveau.

La sélection et le classement des candidats se sont effectués assez naturellement. Huit candidats ont fait l'unanimité (aptitude générale et spécialité).

1. Épreuves sportives

19 candidats ont concouru. La majeure partie des candidats pratique régulièrement une activité physique, ce qui leur a permis, compte tenu des barèmes, d'obtenir des résultats corrects. Toutefois certains ne se sont pas remis en cause et, de par leurs résultats, contribuent, en partie, à minorer la moyenne générale du concours.

2. Curriculum vitae et lettre de motivation

Le curriculum vitae et la lettre de motivation ne font pas l'objet d'une notation mais permettent au jury de préparer l'entretien avec le candidat. Bien qu'ils ne soient pas notés, ces deux documents doivent cependant être rédigés avec application, car ils sont révélateurs du caractère, de la motivation, de l'opiniâtreté du candidat.

3. Épreuve d'aptitude générale

Le choix des candidats s'est réparti de manière équilibrée pour chaque domaine de réflexion (sujets choisis : défense - 11 / problèmes contemporains - 8).

L'ensemble des candidats a mis à profit les 20 mn de préparation, en revanche peu d'entre eux ont réussi à exploiter les 10 mn imparties pour exposer leur problématique (exposés compris entre 1 et 9mn). Tous les candidats ont affiché une bonne motivation et une volonté de réussir dans leur démarche.

Les candidats se répartissent en différents groupes :

- ceux qui ont un très bon niveau de culture générale et qui maîtrisent l'épreuve ;
- ceux qui ne maîtrisent pas la méthode mais bénéficient de connaissances de fond ;
- ceux qui ne maîtrisent ni la forme, ni le fond.

La forme

La technique est connue mais mal maîtrisée. La plupart des candidats s'efforce d'introduire leur sujet par une accroche évocatrice, en revanche le maniement de l'idée maîtresse reste pour beaucoup un exercice périlleux tout comme l'ouverture en fin d'exposé, souvent maladroite. Globalement, les introductions sont bâclées, se limitant à la reformulation de la question et à l'annonce directe du plan (omettant ainsi l'accroche, la problématique et l'idée maîtresse). La répartition de la démonstration en parties équilibrées (2 ou 3) est respectée. La conclusion est rarement soignée.

La plupart des candidats s'exprime clairement, avec un vocabulaire approprié. Il peut être cependant noté, que certains oublient ou ignorent que l'oral de culture générale ne se résume pas à une discussion de comptoir et oublient une certaine retenue en utilisant expressions familières. Chaque candidat a su garder son calme et sa sérénité face aux questions parfois pressantes du jury.

La moitié des candidats a mis à profit le tableau présent dans la salle d'oral pour présenter des supports pédagogiques. Cette démarche, même si elle se résume à l'affichage du plan et de l'idée maîtresse, a été appréciée par le jury. Les candidats ne doivent toutefois pas limiter l'utilisation de ce tableau à l'affichage du plan mais peuvent s'en servir également pour étayer leurs démonstrations ou leurs réponses aux questions posées (ex : description géographique d'une zone, organigramme, croquis, etc.).

Le fond

De manière générale les connaissances sur l'armée de Terre, le programme SCORPION et le modèle « Au contact » sont bien maîtrisées. Le jury a noté la difficulté rencontrée par nombre de candidats à faire preuve d'esprit critique sur l'actualité, qu'elle soit relative à la défense ou aux grands problèmes contemporains. Certains poncifs sont revenus régulièrement dans les argumentaires laissant le jury perplexe sur la capacité des candidats à prendre du recul sur le monde qui les entoure.

Au final, rares sont les candidats qui répondent à la question posée et les hors sujets sont fréquents. Dans cette épreuve, les **candidats préparés** sortent nettement du lot (définition des termes du sujet, idée maîtresse - qui ne se limite pas à la reformulation du sujet, exemples concrets - ce que peu de candidats parviennent à faire durant l'exposé mais que la plupart réalise lors du jeu de questions/réponses).

4. Épreuves de connaissance du domaine de spécialités

Le niveau des candidats a été dans l'ensemble satisfaisant. Cependant, il est à noter, pour au moins un tiers des candidats, un manque de préparation avéré.

Cinq candidats sortent du lot en obtenant une note égale ou supérieure à 14, en revanche cinq autres candidats avec une note égale ou inférieure à 7, tendent à laisser penser qu'ils maîtrisent tout juste les fondamentaux digne d'un sous-officier de l'artillerie. Cela peut s'expliquer par le fait que certains aient quitté l'artillerie depuis quelques temps sans que cela les excuse compte tenu des moyens de communication et d'information actuels permettant de suivre les évolutions de l'artillerie. Le jury note cependant qu'il est particulièrement honorable de vouloir se présenter à l'oral d'un concours difficile et que la motivation des candidats reste forte.

Le fait le plus marquant est que, pour beaucoup, il existe un cloisonnement des connaissances. Ainsi, un artilleur sol-sol connaîtra peu ou pas du tout l'artillerie sol-air, et inversement. De plus, l'emploi de l'artillerie et la connaissance du niveau supérieur à celui du régiment est dans l'ensemble peu maîtrisé.

Pour une grande partie des candidats, le déploiement de l'artillerie et les missions des détachements en opération extérieure ne sont que partiellement connus.

Le cursus de carrière des militaires du rang et des sous-officiers est plutôt bien maîtrisé.

La gestion du stress bien connue à l'occasion d'un oral a été particulièrement bien gérée pour une très grande majorité des candidats. Beaucoup ont manifesté une volonté de convaincre tout en construisant une réponse adéquate à ce qui est attendu de la part d'un futur major.

COMBAT DES BLINDÉS

1. Épreuves sportives

Les résultats sont très satisfaisants pour 13 candidats (apport de 20 à 30 points), satisfaisant pour un candidat ayant obtenu 17 points et faible pour trois candidats.

Il est à noter que tous les candidats se sont réellement engagés physiquement dans leurs tests, ce qui se traduit par une nette amélioration de la moyenne des points en sport et met fin à une baisse constante remarquée depuis 2011. Elle était de 19,29 en 2015 sur 30 possibles et cette année elle est à 24,31 soit en progression de 5,02 points.

2. Épreuve d'aptitude générale

Quatre candidats ont effectué un oral de qualité, voire très grande qualité, reflétant un travail personnel et une préparation en amont indéniables. Parmi cette catégorie, un sous-officier se détache nettement (exposé, fond, forme, aisance, connaissances), en ayant réalisé une prestation digne d'un oral de l'école de guerre. Dix autres candidats compensent une faiblesse dans un domaine par une prestation convenable dans les autres. Enfin, quatre candidats ont eu de réelles difficultés à appréhender l'épreuve.

Exposé

S'agissant de la forme, la technique de l'exposé est généralement maîtrisée, mais 16 candidats sur 18 ne tiennent pas le temps imparti faute de fond et de mobilisation des connaissances. Ayant majoritairement préféré le sujet défense au sujet grand problème contemporain, quelques exposés sont intéressants et soutenus par des connaissances argumentées, mais de trop nombreux candidats n'analysent pas assez leur sujet et ne dégagent pas de problématique. Cela conduit à une formulation approximative de l'idée maîtresse, à une absence de cohérence entre celle-ci et le plan et parfois à des sujets traités de manière très parcellaire. Il en résulte souvent un manque d'engagement personnel et de prise de position. Ainsi, certains candidats se cantonnent à réciter ce qu'ils ont entendu ou lu, transformant l'exposé en une succession d'idées ou d'exemples regroupés en agrégats manquant de cohérence.

Entretien

Quelques candidats, peu nombreux, possèdent de bonnes connaissances de culture générale et savent les exprimer même si la forme reste perfectible mais rares sont ceux qui utilisent la reformulation ou la demande de précision leur permettant de reprendre l'ascendant. Certaines réponses sont approximatives. Le niveau de connaissances militaires est très disparate. Des lacunes majeures apparaissent de façon surprenante sur l'organisation, le fonctionnement de l'armée de Terre ou sur des généralités concernant les grands enjeux de défense. Si certains candidats ont rapidement montré les limites de leur culture, d'autres ont intelligemment fait usage de leur expérience et ont su rebondir sur les questions posées.

Les résultats révèlent un fort investissement personnel d'une moitié des candidats, et pour certains une capacité à se dépasser au cours de cette épreuve qui demeure difficile, tant dans la forme que sur le fond. Ce constat est particulièrement vrai pour une population dont le niveau d'études est parfois modeste.

Cette épreuve gagnerait à évoluer en accordant moins d'importance au respect d'un cadre établi, notamment pour l'exposé, afin de favoriser le dialogue entre le jury et le candidat, révéler la personnalité et la motivation du sous-officier.

3. Épreuve de connaissance du domaine de spécialités

D'une durée de quarante minutes, l'épreuve de connaissance de spécialité est divisée en quatre phases, ce qui demande de la part de chaque candidat un effort considérable soit pour décrire le modèle de la cavalerie « au contact », soit pour mobiliser ses connaissances dans chaque option (PM : XL puis roue-canon puis RIM) sans temps de repos. D'abord interrogé à partir de son curriculum vitae sur son expérience professionnelle avec un focus particulier sur sa connaissance des nouvelles structures, le candidat répond à un questionnaire tiré au sort en début d'épreuve, couvrant la totalité de la filière du combat des blindés. Ensuite, il exploite un OVO (ordre visuel d'opération) de niveau SGTIA et répond à des questions portant notamment sur la conduite des opérations, enfin le président du jury lui pose une dernière question de portée générale sur la cavalerie et Scorpion.

Les résultats sont en nette baisse par rapport à 2015, mais sur une population supérieure en nombre. Ils s'étagent d'inacceptable à excellent. Dix candidats obtiennent des notes supérieures ou égales à 10, huit candidats sont en dessous de la moyenne.

Un candidat a été éliminé (note inférieure à 5), ce dernier ayant fait preuve d'un manque de préparation manifeste. Sept candidats ont fourni une prestation passable (notes entre 5 et 9). Trois sous-officiers obtiennent un résultat moyen (notes de 9 à 11,5). Six autres produisent un bon travail (notes de 12 à 14,5). Un candidat se détache très nettement du lot avec une excellente prestation (note de 18,5).

Le millésime 2016 montre que les candidats ayant préparé ou ayant reçu une préparation ont fourni un travail de qualité. Cela est manifeste lors de la restitution toujours difficile de l'ordre visuel d'opération (OVO) qui oblige le candidat à fournir un très gros effort de synthèse, d'expression et de méthodologie.

Si certaines prestations médiocres s'expliquent sans doute par un trop faible temps de préparation, soit que le candidat ne s'attendait pas à être admissible, soit qu'il ait été engagé sur un autre objectif (mise en condition finale avant projection), il apparaît aussi clairement que les candidats servant hors du domaine de spécialité (EM, ou CFIM par exemple) bénéficient de moins de soutien pour préparer cette épreuve.

4. Conclusion

Si la forme semble désormais bien maîtrisée par l'ensemble, des lacunes inacceptables sont à noter de la part de certains candidats sur les sujets d'actualité (modèle « Au contact », organisation de la cavalerie, service militaire volontaire (SMV), réserves ...) signe flagrant d'un manque de préparation. En revanche, l'augmentation du niveau sportif des candidats est notable révélant un réel investissement de la part des candidats et mérite d'être souligné.

COMBAT DE L'INFANTERIE

Les remarques préliminaires sont les suivantes :

- les résultats des épreuves orales diffèrent sensiblement de ceux observés l'an passé, la moyenne des notes de l'épreuve d'aptitude générale (12,9) est en hausse significative de par rapport à l'année dernière (11,2), alors que celle de spécialité (11,3) connaît un léger tassement par rapport aux résultats de 2015 (11,8). Ceci reflète un bon niveau général des candidats. Le jury a par ailleurs usé de toute l'amplitude de notes qui lui était offerte pour classer ces derniers tout en identifiant clairement les plus forts potentiels. Ainsi dix candidats ont obtenus des notes excellentes allant de 17 à 19 quand deux autres se sont vus attribuer une note éliminatoire. Le nombre plus réduit de candidats admissibles, 33 au lieu de 38 en 2015, peut aussi avoir joué dans le sens d'une sélection préalable plus sévère ;
Cette année encore, il apparaît que le niveau de préparation des candidats est contrasté. Tous ont fait preuve de méthode et de maîtrise de soi. Cela est le signe d'un travail préalable orienté par des conseils, et des mises en situations. Toutefois, seul un travail personnel, d'assimilation de connaissance, et de réflexion permet réellement aux candidats de mettre la forme au service du fond. La forme seule crée même parfois, auprès du jury, un effet de contraste cruellement préjudiciable. Celui-ci n'étant qu'en partie atténué par la volonté du jury de permettre à chaque candidat de s'exprimer au mieux de ses capacités.
- avec une moyenne d'âge de 43 ans, les candidats concilient à la fois la maturité d'une première partie de carrière accomplie et le potentiel d'une seconde partie de carrière orientée vers un nouveau niveau de responsabilité, qui demeure la motivation principalement exprimée. Ainsi, l'accès « à l'épaulette » est évoqué par la plupart des candidats comme la perspective visée. Le jury estime que cette ambition reflète bien, au-delà de l'aspect convenu de l'exercice, la motivation profonde de la majorité des candidats ;
- les résultats sportifs font apparaître que le niveau moyen est bon, même s'il est en légère baisse par rapport à l'année dernière, ce compte tenu d'un nombre moins important de candidats. L'épreuve de sport est importante et donne aux candidats en bonne condition physique l'occasion d'augmenter leur capital de points de manière significative. Le candidat qui renonce à l'une ou l'autre des épreuves de sport par choix ou par nécessité, doit avoir conscience du désavantage auquel il s'expose ;
- ces épreuves permettent donc de sélectionner de manière satisfaisante un vivier destiné à représenter l'élite du corps des sous-officiers, et pour les plus jeunes à prendre à moyen terme des responsabilités de niveau supérieur. C'est bien dans cette perspective que le jury a cherché à évaluer le potentiel des candidats, au travers de leur niveau de culture générale et de leur expertise professionnelle.

Le jury tient à souligner la motivation et l'engagement de la quasi-totalité des candidats. Ceux-ci, par leur volonté de se remettre en cause et leur aptitude à fournir l'effort d'un travail qui demeure avant tout personnel, font honneur à notre institution. Le niveau général qui se dégage de ces épreuves, dresse un portrait flatteur du corps des sous-officiers d'infanterie, représenté par ceux qui ont vocation à en incarner l'élite.

1. Épreuves sportives

La moyenne des points supplémentaires obtenus pour les personnels ayant participé aux épreuves est en légère baisse par rapport à 2015.

Les épreuves permettent aux candidats d'engranger jusqu'à 30 points (la somme des points au-dessus de la moyenne pour chacune des épreuves). L'ensemble des épreuves est facultatif.

Le point moyen reste homogène pour ces épreuves. Néanmoins, il est à noter une diminution des performances moyenne au Cooper par rapport aux années précédentes.

2. Épreuve d'aptitude générale

Les sujets visaient à permettre à chaque candidat d'identifier et de traiter une problématique. Cela dans le but de dévoiler leur capacité de réflexion et d'expression ainsi que leur niveau de culture générale.

Tous les candidats ont construit leur exposé avec une introduction, un développement et une conclusion. Si la majorité d'entre eux maîtrise la forme générale de l'introduction (accroche, problématique, idée maîtresse, plan), la problématique apparaît comme le point faible. Celle-ci est insuffisamment analysée, la plupart des candidats se contentant d'une définition des mots clés du sujet, sans aller jusqu'à une reformulation. Les connaissances mises en avant dans l'exposé sont le plus souvent exploitées de façon pertinentes, mais elles restent parfois trop superficielles, notamment insuffisamment illustrées d'exemples. Le jury a pu noter que la préparation de certains candidats a fait manifestement effort sur la forme de l'épreuve, plus que sur le fond. Ainsi, l'emploi « d'aides pédagogiques » a parfois donné l'impression de « cocher la case », sans apporter de réelle plus-value à la clarté de l'exposé. Au contraire, celles-ci ont plutôt eu pour effet de souligner les faiblesses du raisonnement. Le niveau général des exposés est jugé comme moyen, quelques candidats s'étant tout de même démarqués par leur hauteur de vue, la structure et la maîtrise de leur discours.

La plupart des candidats a traité son sujet en un temps relativement restreint, entre six et huit minutes. Les meilleurs exposés sont ceux qui ont été traités en exploitant la totalité du temps imparti. Cela souligne en plus du fond, le sérieux de la préparation de cette épreuve difficile.

Les résultats de l'entretien sont assez hétérogènes, et le jury a cherché au fur et à mesure à « calibrer » les échanges pour permettre à chaque candidat de s'exprimer au mieux de ses possibilités. Mais ce que cherche le jury au travers de cette épreuve, c'est d'identifier le potentiel d'un major voire d'un officier d'infanterie. À cet égard, les notes élevées (supérieures à 14) attribuées lors de cette épreuve, soulignent les qualités de candidats qui ont su valoriser leur potentiel intrinsèque par un travail sérieux. Les résultats ont pu en être mesurés par la variété et la profondeur des connaissances mobilisées ainsi que par la solidité des raisonnements. Le jury tient à préciser que chaque question posée appelle une réponse construite, les meilleurs candidats sont ceux qui ont su identifier une problématique avant d'y répondre.

Les questions d'ordre éthique et de réflexion sur les fondements du métier de soldat n'ont généralement pas déstabilisé les candidats qui ont su, pour la plupart, trouver les ressources nécessaires pour les traiter avec aplomb. La nature de cette épreuve, qui reste difficile pour la plupart des candidats, permet d'identifier efficacement leur potentiel, et de les évaluer les uns par rapport aux autres, ce qui reste l'objet d'un concours. Elle démontre toute sa pertinence dans le processus de sélection d'une population appelée à incarner l'élite des sous-officiers, et pour les meilleurs à renforcer le socle du corps des officiers.

Conformément aux recommandations émises l'an dernier, le CV et la lettre de motivation communiqués au jury par les candidats n'ont pas fait l'objet de l'attribution d'une note. Le résultat est probant, les candidats ont pu en effet se détacher de l'aspect formel de l'exercice, pour privilégier le fond visant à expliciter leur démarche de manière plus personnelle. Cela s'est avéré une source d'information appréciable pour le jury afin de faire de chaque entretien, en plus d'une évaluation, une rencontre.

Au bilan, le jury a pu apprécier un bon niveau général des candidats. Ces derniers ont démontré dans leur grande majorité, qu'ils avaient le niveau requis pour prétendre à ce concours. Celui-ci est le résultat d'une expérience consolidée par un indéniable travail.

3. Épreuve de connaissance du domaine de spécialités

L'épreuve de connaissance du domaine de spécialités, est d'une durée de quarante minutes. Son objectif est d'évaluer la compétence acquise par le candidat dans son domaine de spécialité ainsi que sa capacité à l'intégrer dans une problématique plus large (cadres interarmes, état-major...). Elle s'est articulée autour de questions portant sur :

- les fonctions tenues récemment par le candidat au vu de son *curriculum vitae* (maîtrise de sa fonction et de son environnement), les missions effectuées, les qualifications et compétences acquises, et la capacité à synthétiser et mettre en perspective certaines expériences ;
- la connaissance générale de l'infanterie couvrant l'ensemble des domaines du DORESE (doctrine, organisation, ressources humaines, entraînement, soutien, équipements) ;
- le fonctionnement et l'organisation de l'armée de Terre, visant à appréhender le niveau d'investissement dans la préparation et la capacité à occuper des responsabilités plus élevées.

A des degrés divers, les candidats ont montré une attitude générale et une expression orale globalement adaptées à ce type d'épreuve, attestant en cela d'une préparation spécifique ayant bel et bien été conduite au sein des corps d'appartenance. Les meilleurs d'entre eux sont parvenus à véritablement prendre de la hauteur et à mettre en perspective leur parcours professionnel, alors que d'autres se sont au contraire cantonnés à résumer une carrière pourtant riche et variée, sans parvenir à présenter au jury de manière synthétique et claire les enseignements tirés. Certains d'entre eux ont été marqués par de véritables actions de combat et sont parvenus à en témoigner avec un recul constructif et beaucoup d'humilité. Il faut aussi noter que les meilleurs candidats, quelles que soient leurs qualifications ou leur expérience opérationnelle, sont ceux qui sont parvenus à faire preuve d'ouverture d'esprit, à se raccrocher à leur expérience tout en prenant de la hauteur, et à montrer au jury une certaine forme de pugnacité.

Même si la lettre de motivation ne constituait pas un support pris en compte pour l'épreuve de connaissances du domaine de spécialité, certains candidats sont parvenus judicieusement à mettre en avant leurs motivations. La majorité d'entre eux a ainsi exprimé une volonté évidente de progresser, d'occuper des responsabilités supérieures, et de transmettre une expérience, tout en démontrant une véritable remise en question et une réelle envie de réussir le concours. Les candidats les plus jeunes ont clairement mis en avant leur goût du commandement et leur volonté d'occuper un poste à responsabilité au contact de la troupe en cas de réussite. Concernant le degré de maîtrise du domaine « combat de l'infanterie », l'ensemble des candidats a globalement fait preuve d'une connaissance théorique pouvant être qualifiée de moyenne. La méthode employée par le jury a consisté à poser des questions aux candidats en partant de leurs domaines de compétences et/ou de prédilection, puis progressivement à les emmener à se prononcer sur tout le spectre des problématiques liées à la spécialité « combat de l'infanterie » : format de l'infanterie, nouvelles structures du régiment, notions élémentaires de tactiques, manuels d'emploi de référence, processus et cycle décisionnel dans la production des ordres, MEDO-T, OPO, politique de tir de l'infanterie, programmes d'équipements majeurs (armement, véhicules), programme SCORPION, numérisation de l'espace de bataille, moyens de simulation, le nouveau cycle de préparation opérationnelle, ressources humaines de commandement (connaissance des divers parcours notamment), la notation etc.

Parmi l'ensemble des sujets abordés, trois observations méritent d'être prises en compte :

- le processus décisionnel et d'élaboration des ordres est moyennement connu;
- la connaissance du poste de commandement de GTIA est perfectible ;
- l'OPO est un vrai rappel pour certains.

Il ressort de ce "passage en revue" des connaissances liées au domaine « combat de l'infanterie » que la majorité des candidats avait quelques notions des problématiques abordées, notamment le changement de format des régiments d'infanterie ainsi que les grandes lignes du programme SCORPION. En revanche, seule une minorité de candidats est parvenue à démontrer au jury qu'elle avait véritablement entretenu un fond de connaissances primordial au fur et à mesure des emplois occupés. Les candidats les plus faibles ne sont quant à eux pas parvenus à sortir de leur domaine d'expertise, et n'ont même pas cherché à se raccrocher au connu ou à « occuper le terrain » lorsque manifestement ils ne saisissaient pas le sens des questions posées.

Comme l'an passé, le niveau moyen des candidats en termes de connaissances pures liées au domaine de l'infanterie est donc apparu largement perfectible au jury pour ce concours 2016.

Au bilan, le niveau global de cet oral portant sur le domaine de spécialités est donc jugé moyen. Seule une minorité de candidats n'avait manifestement pas le niveau requis, ou tout au moins su fournir les efforts nécessaires pour l'acquiescer. L'investissement personnel conséquent de la plupart des candidats, en particulier ceux qui ont un niveau scolaire inférieur au baccalauréat, est à souligner. Cela a permis au jury de les évaluer de façon objective en abordant un large panel de sujets dans le but de respecter l'équité et la qualité de l'évaluation. Le niveau peut encore être amélioré au prix d'un investissement personnel important, et surtout d'un accompagnement plus adapté par les formations d'origine. La majorité des candidats possède de réelles capacités foncières et une maturité certaine pour ce type d'épreuves. Cela témoigne de leur aptitude, au regard de cette épreuve, au grade de major. Quelques-uns montrent un potentiel d'officier avéré.

COMBAT ET TECHNIQUES DU GENIE, SECURITE ET TECHNIQUES D'OPERATIONS D'INFRASTRUCTURE

Cette année, les candidats ont globalement démontré un bon niveau de préparation et pour certains, de réelles qualités de prestation pour l'exécution de leurs épreuves d'entretien. A niveau égal, les critères de différenciation entre les candidats ont reposé sur la précision et l'étendue du niveau de culture générale, les qualités d'expression et l'aisance devant les jurys.

Les résultats des candidats « GEN », « SEC-BSPP », « SEC-FORMISC » et « TOI » se traduisent par des moyennes respectives de 12,17/20, 13,63/20, 13,99/20 et 12,12/20, moyennes qui sont globalement en baisse par rapport à celles de 2015.

1. Épreuves sportives

Malgré le caractère facultatif de l'épreuve, 78,8% des candidats (26 sur 33) ont effectué au moins une épreuve sportive.

Les épreuves sportives permettent aux candidats de gagner des points de bonification pouvant aller jusqu'à 2,61 points sur la moyenne générale. Les épreuves sportives permettent donc de différencier les candidats.

Les résultats sont bons dans l'ensemble, même si nous pouvons noter quelques différences entre les domaines.

Une augmentation de la moyenne générale des candidats de la BSPP de 1 point par rapport à l'année dernière a confirmé la forte motivation qu'ils ont laissée paraître pendant les épreuves.

La moyenne générale des candidats du domaine génie combat a baissé de presque 2 points et celle du domaine TOI de 1,5 points par rapport à 2015. Certains candidats se présentent encore sans préparation spécifique.

D'un point de vue général, ces résultats mettent en avant l'importance de la condition physique du militaire, y compris dans les épreuves de sélections.

2. Épreuves d'entretiens

L'ensemble des 33 sous-officiers candidats aux épreuves d'entretien a fait une très bonne impression par son niveau de préparation, sa motivation et son désir de réussir. Ils connaissaient bien les attendus des épreuves, quel que soit le domaine d'appartenance.

Appréciation générale :

Les candidats ont choisi des sujets relatifs tant aux problématiques de défense, de relations internationales qu'aux thèmes de société. Dans leur ensemble, les candidats ont eu du mal à tenir le « contrat » des 10 minutes d'exposé. Les extrêmes vont de 1,22 à 12,17 minutes. Seuls 5 candidats sont en cible par rapport à cette exigence, la durée moyenne se situant entre 5 et 6 minutes.

La forme attendue du traitement des sujets a été globalement respectée, en particulier pour la partie introductive : accroche, reformulation de la question, définition des termes, idée maîtresse, annonce du plan.

En revanche, lors du développement, le niveau global de culture générale est assez décevant, y compris pour certains candidats BSPP qui traditionnellement sortent du lot. Il s'avère que peu de candidats lisent, hormis pour le loisir.

En deuxième partie de l'entretien de culture générale, le jury a interrogé systématiquement les candidats sur des thématiques d'actualité militaires (projet « au contact » de l'armée de Terre, territoire national, questions d'actualité de relations internationales et de société). Les qualités de réflexion, de construction et d'ouverture d'esprit ont été déterminantes pour différencier les candidats.

Deux candidats ont utilisé spontanément le tableau blanc mis à disposition mais uniquement pour reporter leur plan, sans réelle plus-value.

Le curriculum vitae et la lettre de motivation, fournis la veille aux examinateurs, ont permis de questionner les candidats d'une façon plus personnelle.

DOMAINE GEN

1. Épreuve d'aptitude générale

Le jury a examiné 10 candidats pour 7 places. Ils se sont tous montrés volontaires, dynamiques et soucieux de réussir. Les meilleurs ont visiblement tiré parti de préparations et se sont présentés aux épreuves, en témoignant d'ouverture d'esprit, de connaissances et de personnalité dans leurs appréciations. En revanche, les candidats « isolés » ont manifestement pâti d'un manque d'accompagnement.

Hormis un cas extrême, les candidats ont préparé l'entretien d'aptitude générale et connaissaient les différents attendus de l'épreuve (exposé, questions connexes sur le sujet exposé, questions d'ouverture, etc.). Le comportement naturel de certains candidats, sans effet factice, ne forçant pas les traits de personnalité et conduisant à des échanges intéressants, a été apprécié par le jury.

2. Épreuve de connaissance du domaine de spécialités

Les entretiens des dix sous-officiers admissibles de la spécialité génie se sont déroulés les 15 et 16 novembre 2016. Les notes sont comprises entre 8 et 17, montrant ainsi un écart significatif entre les meilleurs et les sous-officiers les moins bien préparés. Trois groupes distincts peuvent être dégagés. Trois très bons sous-officiers sortaient du lot et maîtrisaient aussi bien la forme que le fond. Un groupe médian était constitué de candidats bien préparés mais ne maîtrisaient pas totalement les différents sujets. Enfin, trois candidats s'étaient incontestablement mal préparés à cette épreuve et se sont trouvés en difficulté. Dans l'ensemble cependant, le niveau de préparation était correct et permettait de répondre aux attendus de l'Arme. La majeure partie des candidats a veillé à se maintenir au fait des évolutions récentes de l'Arme et de ses matériels.

DOMAINE SEC/BSPP :

1. Épreuve d'aptitude générale

Un candidat a réalisé une épreuve orale remarquable en démontrant des connaissances vastes et approfondies et une hauteur de vue sur tous les sujets abordés. A l'opposé, un candidat qui a comblé les 40 minutes de l'entretien par des approximations tout en faisant preuve de lacunes importantes.

La méthode des entretiens d'oraux est bien connue et maîtrisée. Toutefois, le jury a noté un léger repli dans la qualité des candidats, même si la démarche de préparation de la BSPP se révèle toujours aussi fructueuse.

2. Épreuve de connaissance du domaine de spécialités

Après une présentation rapide de leur parcours professionnel, les candidats ont été interrogés sur leurs motivations pour présenter ce concours et leurs perspectives de carrière. Ensuite, ils ont pu montrer l'étendue de leurs connaissances en répondant à des questions sur des sujets d'actualité intéressant leur organisme d'affectation (enjeux, mesures prises au cours de l'année écoulée, évolution de la formation, des procédures opérationnelles ou des matériels) ou encore sur les liens unissant les différents acteurs impliqués dans la gestion de crise, qu'ils soient civils ou militaires.

Grâce au panel de questions posées, le jury a pu différencier les candidats par la précision des réponses apportées, la structure de leurs propos et la conviction dont ils ont pu faire preuve sur des sujets sensibles voire stratégiques.

En conclusion, les candidats de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris ont fourni dans l'ensemble un travail de qualité et ont laissé une bonne impression au jury. Les pistes de progression pour tous les candidats sont :

- la maîtrise du domaine (évolutions doctrinales, techniques ou formatives de l'année écoulée) ;
- l'aisance orale ;
- la force de conviction ;
- une meilleure structuration du propos (exemple : stratégique, opératif, tactique) ;
- l'apport de données chiffrées et consolidées pour appuyer ou illustrer les propos.

DOMAINE SEC/FORMISC.

1. Épreuve d'aptitude générale

La moyenne est bonne avec 14,57. Elle reflète une homogénéité des candidats. A noter qu'un candidat ne servant plus dans la spécialité SEC depuis plusieurs années, a fait le choix de se présenter dans son ancien métier.

2. Épreuve de connaissance du domaine de spécialités

Le niveau des candidats est globalement bon même s'il est plus facile pour les sous-officiers servant réellement dans la filière FPS de se détacher du lot et de travailler les connaissances actualisées nécessaires pour ce genre d'épreuve.

Les connaissances détenues par les candidats sont globalement homogènes. Il demeure encore des imprécisions sur des sujets d'ordre général (chaîne de commandement SC/OTIAD). Chaque candidat a déroulé son parcours professionnel de manière différente. Cette présentation initiale est utile pour le jury et lui permet de se faire une première appréciation du sous-officier.

Techniquement, et pour corroborer ce qui est mentionné supra, l'affectation au sein d'une entité de la filière est un réel atout qui permet d'étayer judicieusement les réponses aux questions posées.

Néanmoins, sur ces sujets précis, les réponses données sont superficielles et relèvent d'un apprentissage théorique sans exploitation particulière.

DOMAINE TOI

1. Épreuve d'aptitude générale

Les candidats bien préparés ont toutefois montré, comme l'an passé, des connaissances lacunaires sur les grandes problématiques de l'armée de Terre, pourtant toutes extraites de la lecture de Terre Information Magazine. A ce titre, ils demeurent en retrait par rapport aux candidats des autres domaines, y compris ceux de la BSPP.

2. Épreuve de connaissance du domaine de spécialités

Sur les six candidats, cinq sont issus de la filière TOI, et un appartient à la filière BIO. L'ensemble des candidats connaît bien son emploi direct mais reste en général très cloisonné sur son cœur de métier, soit en maîtrise d'œuvre de travaux, soit en maintenance immobilière. Cela s'explique par les emplois tenus au sein des ESID et des USID. Par ailleurs, malgré une expérience d'environ 8 ans depuis leur sortie de formation de spécialité, les projections en opérations extérieures ne sont finalement pas si nombreuses ; les connaissances et les expériences opérationnelles restent donc très succinctes. Les candidats les plus faibles doivent faire effort sur le contenu de la préparation de l'épreuve de spécialité en s'efforçant de mettre à jour leurs connaissances dans les domaines de l'infrastructure qu'ils n'abordent pas de manière régulière dans leurs missions « régaliennes » et en s'appliquant à chercher les informations relatives à leur environnement de travail au sens large : défis du ministère en matière d'infrastructure, enjeux pour le SID, mesures de réorganisation, évolution des métiers, etc. La curiosité et le travail restent le socle d'une bonne maîtrise des connaissances attendues par le jury.

EDUCATION ET ENTRAÎNEMENT PHYSIQUES MILITAIRES ET SPORTIFS

1. Épreuves sportives

Les résultats sont relativement homogènes et se situent majoritairement dans le haut du barème. Ils correspondent donc aux attendus d'une population de spécialistes du domaine EPMS. Le fait de passer ces épreuves optionnelles ne constitue donc pas un réel avantage en soi, mais, en revanche, pénalise le candidat exempt.

2. Épreuve d'aptitude générale

A l'exception de deux candidats faibles, le niveau moyen est autour des 14, les candidats ont appliqué peu ou prou la méthodologie. Certains ont su faire valoir une belle culture et réussir à obtenir des notes très élevées.

3. Épreuve de connaissance du domaine de spécialités

Au sein de cette population au faible effectif, la majorité des candidats détient un niveau de connaissances au-dessus de la moyenne. Trois candidats se distinguent aisément par le large spectre de connaissances détenues, qu'ils savent retranscrire sans aucune hésitation tout en s'appuyant sur des exemples concrets issus de leur expérience professionnelle. Les autres candidats restent parfois trop imprécis et superficiels dans leurs réponses voire hésitants sur certains thèmes d'actualité. Ce constat est probablement la conséquence :

- d'un survol du domaine de spécialité sans vraiment l'approfondir ;
- de connaissances trop superficielles dans le domaine réglementaire ;
- d'un parcours professionnel manquant de variété, ce qui limite le candidat dans sa réflexion et la mise en perspective de son expérience.

En outre, il est à remarquer que la moitié des candidats envisage un recrutement "officier rang". D'ores et déjà, le jury de l'épreuve a pu identifier les candidats qui disposent réellement de ce potentiel.

4. Conclusion et recommandations

Aptitude générale

La culture générale doit s'acquérir largement en amont de ce type d'épreuve qui requiert de la part des candidats une préparation intensive et rigoureuse. On remarque que certains candidats ont été préparés dans leurs corps d'origine et donc bénéficient d'un avantage par rapport à ceux qui ne l'ont pas été.

Domaine de spécialité

Les candidats doivent s'efforcer d'effectuer une veille documentaire permettant à chacun de disposer de connaissances à jour. Pour ce faire, les sites intranet du CNSD (<http://www.cnsd.defense.gouv.fr/>) et de la section EPMS de la DRH-AT (<http://portail-drhat.intradef.gouv.fr/epms>) restent des points de recueil d'informations incontournables et indissociables. Ils peuvent s'appuyer sur des exemples concrets et issus de l'expérience professionnelle pour argumenter les propos qui le nécessitent.

EMPLOI DES FORCES

1. Épreuves sportives

Les résultats sont très satisfaisants pour trois candidats (apport de 20 à 30 points), satisfaisant pour trois candidats qui ont obtenu des notes moyennes (15 à 19 points). Quatre candidats n'ont pas la moyenne des points (entre 0 et 14) soit parce qu'ils ne souhaitent pas présenter toutes les épreuves ou parce que leur niveau physique était très faible.

Il est à noter que depuis 4 ans la moyenne des points apportés aux candidats était en constante progression (14,2 en 2012, 16,3 en 2013, 17,5 en 2014, 20,8 en 2015), elle est à 16,8 cette année sur 30 points maximum.

2. Épreuve d'aptitude générale

Concernant, tout d'abord, le choix des sujets : six candidats ont choisi de traiter le sujet de grands problèmes contemporains contre cinq qui eux ont traité une question sur la défense. Les dix minutes prévues pour les exposés ont été respectées par la quasi-totalité des candidats, au prix parfois d'un exposé sans grande consistance. Un seul candidat a fait usage d'un tableau papier, ce qui ne lui a pas apporté de plus-value.

Les sujets sont trop souvent traités de manière superficielle et certains candidats n'ont pas réellement répondu à la question qui leur était posée. Si les grands faits d'actualité et leurs problématiques sont connus, leurs analyses ainsi que la plupart des réflexions portant sur ces sujets, manquent de pertinence et de profondeur.

Les candidats, pour la plupart, font un effort dans l'introduction et notamment dans l'accroche. Cependant, les plans manquent de logique didactique et sont très souvent incohérents avec l'idée maitresse annoncée. Celle-ci est pour les trois quarts basique et sans réelle originalité. Les candidats se contentent d'énoncer quelques commentaires ou idées véhiculées par les médias, sans prendre de recul, exprimer des nuances et surtout sans faire preuve d'esprit critique.

Pour certains, une expression orale un peu faible et un manque de mots de liaison et de transition ont rendu le développement difficile à suivre pour le jury. Les arguments ou les exemples choisis pour étayer les exposés restent peu pertinents, et surtout puisés dans les lieux communs : la capacité à construire une thèse bien étayée et en temps contraint reste encore perfectible.

L'entretien n'a pas permis, pour ceux dont l'exposé était déjà en dessous de la moyenne, de véritablement relever les notes. En effet, et même si la plupart des candidats ont fait preuve d'aisance dans les réponses aux questions du jury, certains manquaient de solides connaissances sur la Défense et n'avaient que des idées très vagues sur les questions d'actualité. La réforme « Au Contact » est connue de la plupart des candidats, cependant trois d'entre eux n'avaient aucune connaissance des associations professionnelles nationales de militaires (APNM), et n'en avaient, d'ailleurs, jamais entendu parler. Si le jury a pu apprécier les capacités de réflexion, d'expression ainsi que la motivation au cours de l'entretien de certains candidats, d'autres sont restés peu disert.

Dans l'ensemble, cette « cuvée 2016 » se caractérise par une population de candidats que l'on peut caractériser de la manière suivante :

- un premier tiers est au niveau et a pu démontrer, par sa motivation, son attitude générale et son aisance à s'exprimer sur plusieurs sujets, une capacité à exercer des fonctions et des responsabilités de niveau supérieur. Ces candidats ont préparé sérieusement l'oral et ont cherché à approfondir leurs connaissances ;
- les deux tiers restants n'avaient qu'un niveau de culture générale et militaire insuffisants, et étaient desservis par un manque d'aisance à l'oral. Cependant, trois d'entre eux disposaient à l'évidence du potentiel nécessaire mais n'ont pas été soit correctement préparés, soit n'ont pas travaillé suffisamment cette épreuve.

3. Épreuve de connaissance du domaine de spécialités

Les prestations observées lors de la session 2016 sont conformes à celles des années précédentes. Sur 11 candidats, quatre se détachent nettement par leurs connaissances et leur capacité à soutenir la pression de l'entretien, les autres n'ont que des connaissances très fragmentaires ou rudimentaires, deux subissent l'épreuve et sont à peu près incapables de répondre aux questions quelles qu'elles soient. Un seul s'est montré capable de répondre à presque toutes les questions de façon claire, et de développer des réponses construites, transformant l'épreuve en une suite d'exposés faits au jury.

Parmi les attitudes et méconnaissances particulièrement dommageables au candidat on peut notamment citer :

- l'évidente ignorance de la nature des quatre emplois 3b-NFS accessibles à un major dans le domaine, montrant que la candidature n'est pas fondée sur un projet clair ;
- l'incapacité à s'exprimer, à construire une réponse argumentée même sommaire, obligeant le jury à amener laborieusement chaque développement même lorsque le candidat possède des connaissances. Les candidats doivent faire l'effort de se préparer en tenant compte des particularités du domaine emploi des forces, lesquelles rendent en partie caduques les prescriptions de la directive de référence décrivant cette épreuve ;

- le jury ne va qu'exceptionnellement s'appuyer sur le parcours antérieur du candidat pour estimer sa capacité à servir dans le domaine puisqu'il s'agit d'un domaine de deuxième partie de carrière dans lequel une bonne partie des candidats est novice ; la compétence acquise par le candidat dans le domaine repose la plupart du temps sur un travail personnel et non sur les acquis d'un parcours dans le domaine.

Cette épreuve comporte 2 parties :

- une interrogation sur les fonctions exercées en tant que sous-officier à partir du curriculum vitae remis au jury ;
- des questions portant sur la connaissance du domaine de spécialités :
 - organisation du domaine de spécialités concerné ;
 - formations entrant dans ce périmètre ;
 - missions, règles d'emploi ou de fonctionnement qui en relèvent.

Au cours de cette interrogation les examinateurs mettent en perspective le parcours professionnel du candidat et apprécient son aptitude à exercer des fonctions et des responsabilités de niveau supérieur dans la spécialité correspondant aux ESP présentées.

Il s'agit pour le jury d'évaluer la compétence acquise par le candidat dans son domaine de spécialités et sa capacité à l'intégrer dans une problématique plus large (cadre interarmes, état-major...)

La connaissance du domaine de spécialité comprend notamment :

- connaissance de l'instruction de référence régissant le domaine emploi (activités professionnelles, effectifs, parcours professionnels, organismes, types de postes, actions de formation) ;
- connaissance des chaînes de commandement permanente et opérationnelles, nationale, OTAN, UE ; types de PC et EM opérationnels ;
- description type de l'organisation et du fonctionnement d'un état-major opérationnel (EMF, BIA, etc.) ; grandes fonctions d'état-major ;
- méthodes d'état-major « vie courante » : MRG, fiche de proposition, etc. ;
- méthodes opérationnelles : MEDOT, plans & ordres d'opérations (OPLAN, OPO, FRAGO, WNGO), etc. ;
- compréhension des notions de commandement, contrôle, coordination ; connaissances du vocabulaire tactique et des sigles tactiques OTAN ;
- éventuellement connaissances élémentaires des différentes spécialités comprises dans les APEO (organismes, fonctions opérationnelles et effets recherchés, modules d'emploi opérationnels, etc.).

L'actuelle « Brique » de l'école d'état-major et le mémento d'état-major, le cours CG01 de la FTEM notamment, sont les références essentielles immédiatement à la disposition des candidats et de leurs « répétiteurs. »

4. Conclusion

La conception actuelle des épreuves orales d'admission permet de mieux discriminer les candidats et de mettre ainsi en valeur les réelles qualités et aptitudes requises pour des futurs majors. La suppression de l'épreuve de curriculum vitae a permis d'effacer le caractère par trop scolaire de celle-ci, et dont la conséquence était de réduire les écarts chiffrés entre les bons candidats et les plus moyens.

Par rapport à l'année dernière on constate un manque de préparation aux épreuves orales, au moins pour les deux tiers d'entre eux. Ce qui explique une très grande différence dans les résultats, en particulier, à l'épreuve d'aptitude générale.

Enfin comme l'année passée, leur présentation a été soignée et leur attitude a été appréciée. Ils s'expriment très correctement en général et certains font preuve d'une très bonne aisance.

LÉGION ÉTRANGÈRE

1. Épreuves sportives

Un rappel est nécessaire sur la qualité du certificat médical présenté, un effort a été réalisé cette année et ce sont des originaux qui ont été présentés. Néanmoins quelques-uns sont sur deux feuilles au lieu de respecter le CMAA réglementaire qui tient sur une page.

Tous les candidats détenant l'aptitude médicale ont présentés les épreuves de sport avec une motivation remarquée apportant la preuve d'un entraînement certain.

2. Curriculum vitae et lettre de motivation

Bien que plus notés le Curriculum vitae et la lettre de motivation demeurent des pièces très utiles au jury. A quelques exceptions près, la qualité de rédaction des curriculum vitae et lettre de motivation est très convenable. Il existe peu de différence sur ce point entre les candidats. Certaines lettres de motivation comportent toutefois quelques fautes d'orthographe ; ce qui n'est pas admissible pour un concours de ce type. Quelques candidats ont fait un réel effort sur la forme de leur curriculum vitae pour se démarquer.

3. Épreuve d'aptitude générale

Le niveau moyen des candidats était très bon cette année, fruit vraisemblablement d'une prise en compte des remarques des années précédentes, 2015 en particulier, et d'un travail approfondi d'une grande partie des postulants. Le niveau est nettement supérieur à celui du millésime précédent.

Les différences se font essentiellement entre ceux ayant été très nettement préparés par leur formation d'appartenance et ceux qui n'ont pas bénéficié d'une préparation. Les candidats au niveau moyen ne doivent donc pas se décourager mais au contraire persévérer et demander l'appui de leur formation, car ils possèdent les qualités requises mais ils n'ont pas compris les attendus, ou bien manquent encore d'aisance. Parmi ceux-ci, environ 20% ne répondent pas à la question. Il faut les encourager vers une nouvelle tentative et les entraîner à cette épreuve par des mises en situation.

- **En ce qui concerne l'exposé**, aucun candidat n'a été sans inspiration sur le sujet traité.

Durant les 20 minutes de préparation avant le passage devant le jury, un tiers des candidats est très stressé, mettant mal à profit ce temps de préparation (candidats insuffisamment préparés et/ou caractère naturel du candidat). Deux tiers des candidats sont sereins et rentabilisent correctement ce temps de préparation.

La forme

Les candidats doivent garder à l'esprit que leur présentation est une démonstration de leur idée maitresse ; celle-ci devant répondre clairement à la question posée. Il existe encore trop de candidats dont la réponse à la question posée reste évasive. Certains ont tendance, à défaut d'avoir une réponse nette, à vouloir caser à tous prix des connaissances livresques pour « occuper le terrain ». Pour autant cela ne permet pas au jury d'évaluer la capacité du candidat à réfléchir sur une problématique posée. A contrario, certains oublient d'illustrer leurs idées secondaires par des faits concrets. A titre d'exemple, un sujet portant sur l'intérêt du chant dans l'armée bien que traité correctement par le candidat, n'a fait l'objet d'aucune référence à des chants, discipline pourtant largement pratiquée à la légion étrangère. La durée de l'exposé prévue par la directive est globalement respectée. Un seul candidat, très nettement impréparé, s'est arrêté après seulement 5 minutes.

Le fond

La majorité possède de bonnes connaissances des sujets de société, des problèmes contemporains et des problématiques de défense. Pour autant, rares sont les candidats à choisir le sujet relatif aux problèmes contemporains, se sentant plus à l'aise sur la thématique « Défense ». 28 sujets choisis portaient sur une question liée à la Défense et six autres sur un grand problème contemporain (GPC).

Certains n'hésitent pas à défendre des idées parfois opposées à la pensée courante, faisant preuve de courage et apportant une réelle plus-value à la qualité des discussions entre jury et candidat. Dès lors que l'argumentaire est solide et cohérent, ceci a été bien perçu par le jury. Les sujets de défense relatifs à l'OTAN, à la dissuasion nucléaire, au modèle « Au contact », à l'engagement sur le territoire national sont globalement très bien connus. Un candidat n'a cependant pas su dire quels étaient les vecteurs de l'arme nucléaire en France ; ce qui n'est pas admissible pour un concours de ce niveau. Quelques candidats restent beaucoup trop succincts dans leur démonstration et parviennent difficilement à se rattraper après l'exposé, dans le jeu des questions et des réponses avec le jury.

- Réponses aux questions après l'exposé

Les candidats ne prennent pas suffisamment de temps avant de répondre et s'orientent parfois vers une réponse décalée par rapport au sujet. Rare sont ceux qui se laissent déstabiliser par une question.

Enfin, un candidat a répondu de manière assez laconique par l'affirmative ou la négative aux questions posées sans chercher à développer. Il a également indiqué à plusieurs reprises « je n'ai pas d'avis sur cette question ». Ceci est du plus mauvais effet vu du jury. Si un candidat peut en effet parfois ne pas avoir d'avis ; ceci ne peut cependant être une réponse répétée trop souvent dans un entretien de ce type qui vise à évaluer la capacité de réflexion.

4. Épreuve de connaissance du domaine de spécialités

Le niveau des candidats est globalement très bon. Toutefois, les points suivants méritent d'être soulignés :

- à l'instar de l'épreuve d'aptitude générale, il existe une différence flagrante entre les candidats qui ont été préparés par leur régiment et ceux qui ne l'ont pas été, ce qui se traduit par un manque évident d'aisance devant un jury ;
- certains candidats arrivent avec une lettre de motivation comportant rature ou faute d'orthographe ce qui est inadmissible dans la mesure où aujourd'hui ces documents ne font plus l'objet d'une épreuve spécifique ;
- certains candidats ne répondent pas exactement à la question posée (30% ne structurent pas leur réponse quand la question est « résumez-moi votre parcours à la Légion étrangère ») ;
- un petit nombre de candidats débute leur vie à la Légion étrangère le jour où ils sont nommés au grade de sergent sans se référer à leur parcours de militaire du rang.

Dans l'ensemble, les candidats tirent, d'une année sur l'autre, les leçons des remarques formulées à l'issue des épreuves mais retombent, au-delà de deux ans, sur les errements antérieurs. Les annales des ESP sont à consulter sur 3-4 ans. Sur le fond, les lacunes récurrentes concernent le plus souvent :

- l'organisation du COMLE ;
- les textes réglementaires fixant le cadre et les statuts de la Légion étrangère ;
- le fonctionnement de la Solidarité légionnaire ;
- les « classiques » (le Boudin, le code d'Honneur, le général Rollet).

Les candidats ont une bonne connaissance du musée de la Légion étrangère et du patrimoine Légion. Les candidats connaissent les événements (batailles, changements de garnison...) mais ont des difficultés à les situer dans un contexte politique plus large et dans une chronologie, surtout pour les périodes les plus anciennes (1831-1914). C'est une constante sur les 5 ans. Il existe quelques faiblesses en matière de géographie. La symbolique militaire (emblèmes, insignes, fourragères, médailles) est, en général, bien maîtrisée.

5. Recommandations au profit des candidats

Pour l'ensemble des épreuves d'admission, une règle est évidente : les candidats doivent se préparer. Le jury perçoit aisément celui qui a travaillé du candidat insuffisamment préparé. La meilleure solution est donc de pratiquer des mises en situation. Ces dernières permettent de gagner en aisance, de corriger les défauts d'élocution, d'attitude et de présentation.

Curriculum vitae et lettre de motivation

Les candidats doivent être bien conscients que le jury s'appuie sur le curriculum vitae et la lettre de motivation pour l'entretien. Les perspectives attendues d'une réussite au concours des ESP doivent être exposées sans ambages que ce soit via l'accession au grade de major et/ou pour ceux qui seraient volontaires, l'accession à l'épaulette. Le candidat doit donc préalablement à l'épreuve, s'interroger sur la suite de son parcours au sein de l'institution tant pour cette dernière que pour son épanouissement personnel. Globalement les candidats se posent tous, peu ou prou, ces questions mais certains n'approfondissent pas suffisamment leur réflexion et restent trop évasifs. Un candidat a reporté sur son curriculum vitae un très court extrait du texte de sa citation (titre de guerre). Ceci est à éviter, comme les ratures ou fautes d'orthographe...

Épreuve d'aptitude générale

Exposé :

Dans introduction de l'exposé puis au cours de l'entretien, il faut répondre très clairement à la question posée. Le jury enchaîne les entretiens, il faut donc éviter de l'embrouiller. Il doit comprendre aisément ce que pense le candidat. Dans la préparation à l'épreuve, le candidat doit donc s'interroger lui-même pour savoir s'il répond ou non à la problématique posée.

Plan : que les plans soient en trois ou seulement deux parties n'a pas d'importance dès lors que les parties proposées apportent une réponse claire et structurée à la problématique. Les parties du plan contribuent à répondre à la question car elle structure la démonstration du candidat : chaque partie est une idée secondaire qui étaye l'idée maîtresse du candidat.

Dans les réponses aux questions posées au cours de l'entretien, les candidats doivent prendre le temps de réflexion (2, 3 secondes) plutôt que de chercher à répondre immédiatement. Cela permet de s'assurer de la bonne compréhension de la question posée et d'éviter une réponse inappropriée. Il faut commencer par répondre dès le début à la question sans « tourner autour du pot ».

La capacité de réflexion du candidat est évaluée au cours de ces échanges : le jury peut contredire un candidat non pas parce qu'il considère que ce dernier a tort, mais pour mesurer la solidité de l'argumentaire. Il n'y a donc pas de question piège.

Sur le fond, l'ensemble des grands problèmes contemporains et sujets de défense sont susceptibles d'être abordés. Un suivi régulier des médias permet d'éviter de « rater » un sujet. Il est difficilement admissible par le jury qu'un candidat puisse n'avoir aucune réponse à donner plusieurs fois de suite à des questions posées. Il ne faut pas mésestimer la gestuelle dans l'entretien qui contribue à l'aisance du candidat et à l'appui de la démonstration.

Epreuve de spécialité

Outre les remarques déjà évoquées ci-dessus, les candidats doivent être capables de situer géographiquement les lieux où la Légion étrangère a été engagée au cours de son histoire. La chronologie des événements mérite d'être approfondie : elle contribue à différencier le très bon candidat du moyen.

6. Conclusion

Le millésime 2016 est d'un niveau nettement supérieur du fait de la prise en compte des recommandations des années précédentes et de la préparation d'une grande partie des candidats. Ceci doit inviter ceux qui présenteront en 2017 à s'entraîner pour cette épreuve et leur formation à les soutenir dans cette démarche notamment en les mettant en situation.

MAINTENANCE

1. Épreuves sportives

Sur les quarante-sept candidats convoqués, huit n'ont présenté aucune épreuve et six ne les ont réalisées que partiellement, par convenance personnelle ou pour des raisons médicales. Dans l'ensemble, les notes sont plutôt moyennes et très hétérogènes. Cinq candidats se démarquent en obtenant 26 points ou plus alors que quatre candidats n'en obtiennent pas plus de 10. Le nombre de points obtenus par chaque candidat oscille entre 4 et 30.

2. Curriculum vitæ

La qualité de rédaction des curriculum vitæ respecte dans l'ensemble une certaine cohérence de forme. Cependant l'outil vérificateur d'orthographe n'est pas toujours utilisé, certains curriculum vitæ comportant quelques fautes grossières. Ceci souligne à la fois l'oubli (ou la méconnaissance ?) de la fonctionnalité « correcteur d'orthographe » et surtout un manque de relecture. En corollaire, il peut en être déduit que certains fondamentaux en orthographe et en grammaire restent plus que perfectibles pour certains candidats. Les lettres de motivation sont d'une qualité similaire. Cependant certaines, à l'instar des curriculum vitæ, recèlent quelques fautes d'orthographe ou d'accord.

3. Épreuve d'aptitude générale

Les notes s'échelonnent de 2 à 18/20 avec une moyenne de 9,39/20, en hausse par rapport à l'an dernier (8,99/20). Quatre candidats ont une note éliminatoire, comme l'an dernier.

Les choix des sujets se sont partagés équitablement entre les domaines défense et grands problèmes contemporains (24 et 23 respectivement).

Les résultats à cette épreuve soulignent une forte hétérogénéité du niveau en connaissances générales ainsi qu'en termes d'aisance, de capacité à convaincre ou d'argumentation étayée.

La forme

La technique de l'exposé est maîtrisée par la quasi-totalité des candidats à quelques exceptions près, chaque candidat restituant la forme attendue (chapeau, reformulation du sujet, idée maîtresse, annonce du plan, conclusion, ouverture).

Le chapeau introductif n'est le plus souvent qu'une formulation « bateau », en règle générale en prise directe avec l'actualité récente, voire très récente et manque, lorsque certains sujets s'y prêtent, de références historiques. Parfois l'accroche utilisée ne présente qu'un lien fort éloigné avec le sujet en lui-même.

L'idée maîtresse n'est le plus souvent qu'une simple réponse affirmative ou négative à la question posée et, par conséquent, manque de profondeur et de nuance dans sa formulation. Le sujet est traité dans beaucoup de cas sans réel recul et sans souci de démonstration mais plutôt comme un simple exposé de connaissances, voire comme l'énoncé de lieux communs sans véritable argumentation.

Trop de candidats ne bornent pas suffisamment leur sujet, ni ne définissent certains de ses termes pourtant nécessaires à la compréhension puis au développement de l'exposé. Ainsi, un ou deux candidats ont été totalement hors sujet tandis que beaucoup d'autres n'ont en définitive que partiellement traité le sujet, oubliant

des notions pourtant essentielles. Si beaucoup de candidats ont borné leur sujet, certains l'ont fait de manière si restrictive qu'ils omettaient une partie de la problématique posée.

Très peu de candidats n'ont utilisé les dix minutes réservées à l'exposé du sujet, certains ne dépassant pas les cinq minutes, ce qui laisse une impression d'insuffisance de fond et de réflexion.

Le plan est le plus souvent bien annoncé et suivi assez fidèlement lors du développement, même si certains ont été parfois confus dans leur exposé car revenant sur des idées ou faits déjà abordés dans les parties précédentes. Les conclusions ont repris le plus souvent correctement l'idée maîtresse. Toutefois, quelques candidats omettent encore de proposer une ouverture. Certains formulent une ouverture soit creuse (elle n'ouvre sur rien), soit en contradiction avec la démonstration de l'exposé.

Si quelques candidats étaient inhibés, la plupart ont fait preuve d'une relative aisance, mais encore trop peu ont fait preuve d'une réelle volonté de convaincre et d'argumenter (une idée, un fait). La plupart regarde bien le jury, caplant ainsi davantage son attention. Malheureusement, d'autres ne maîtrisent pas suffisamment leur gestuelle, frappant du pied, dans leurs mains, se frottent le visage en réfléchissant, voire même soupirent. D'autres font leurs propres commentaires sur ce qu'ils énoncent, s'auto-dénigrant devant le jury.

Beaucoup de candidats ont été maladroits dans l'expression de leurs idées, utilisant parfois des termes triviaux ne correspondant pas à un langage attendu à ce niveau. En outre, certains prononcent des phrases recelant des erreurs syntaxiques surprenantes. En règle générale le vocabulaire utilisé est assez pauvre pour des candidats qui ont pourtant de l'ancienneté.

Le fond

Beaucoup de candidats n'ont que des connaissances superficielles en culture générale, alors que le jury s'est cantonné à des sujets et des questions ne requérant pas de connaissances exigeantes.

Le ressenti, au final, est un manque de travail régulier de lecture qui pourrait leur permettre d'avancer des idées pertinentes et surtout argumentées. Certains ne semblent compter que sur des acquis scolaires qui malheureusement datent.

Il y a notamment une méconnaissance des grandes organisations internationales ou régionales pourtant les plus connues : ONU, OTAN, UE. La situation géopolitique mondiale, dans ses grandes problématiques actuelles, n'est connue que très superficiellement. Interrogés sur la situation actuelle de théâtres où ils ont servi (Kosovo, Bosnie-Herzégovine,...), beaucoup n'ont pas su répondre aux questions, y compris dans les grandes lignes.

De nombreuses notions élémentaires sont peu connues, même de manière imprécise : démographie, droit des conflits armés, effectifs de la défense, chaîne OTIAD, statut général du militaire... Certains ordres de grandeur sont parfois totalement surprenants (effectifs, budget ou démographie par exemple). Même l'actualité n'est connue que de manière superficielle. A titre d'illustration, la concertation, les associations professionnelles nationales militaires, le livre blanc et son actualisation, voire même les engagements opérationnels actuels sont des sujets abordés assez souvent de manière très vague.

Les acronymes, le plus souvent, ne sont pas développés car méconnus.

En revanche, le programme SCORPION et le projet armée de Terre « Au contact » ont été étudiés par la majorité des candidats, même si cela reste assez superficiel dans l'ensemble.

En définitive, les sujets et les différentes questions posées ont permis de discerner la capacité du candidat à présenter une problématique de manière claire et cohérente, à argumenter et surtout à faire preuve de hauteur de vue. Celle-ci, au final, est ce qui fait défaut le plus souvent, notamment par manque de fond. En revanche, certains possèdent une assez bonne capacité de réaction en cas de demande de précision complémentaire, voire même lors de mise en contradiction.

4. Épreuve de connaissance du domaine de spécialités

L'épreuve de spécialités maintenance se décompose en quatre volets :

- le candidat témoigne de son emploi de maintenancier et répond aux différentes questions posées par le jury. L'objectif est de mettre en confiance le candidat tout en évaluant son implication ;
- un cas concret, lu deux fois, orienté maintenance et destiné à évaluer la capacité du candidat à se mettre dans la posture de la fonction imposée, à analyser en direct une situation simple, à structurer puis à proposer les actions à mettre en œuvre qui ne demandent que du bon sens et font appel à des connaissances techniques élémentaires, considérées comme maîtrisées à ce niveau d'ancienneté ;
- une description de l'organisation générale du maintien en condition opérationnelle terrestre ;
- des questions techniques précises qui font appel aux connaissances des candidats dans les domaines : organisation de la maintenance terrestre, gestion des matériels et approvisionnement, documentation technique utilisateur, maintenance des munitions, gestion RH du domaine maintenance, systèmes d'information logistiques, prévention.

Pour les deux candidats du domaine Maintenance/BSPP, le jury adapte l'entretien aux spécificités de ce domaine (cas concret et questions techniques). Les notes attribuées aux 47 candidats ont un écart type de 4,4 points, ce qui révèle une bonne répartition des notes. Les notes s'échelonnent de 1 à 17,5/20, avec six notes supérieures ou égales à 15/20 et huit notes inférieures ou égales à 5/20. La moyenne générale est de 9,78/20, en hausse sensible par rapport à 2015. Cependant, un certain nombre de notes éliminatoires demeure, attestant pour certains une méconnaissance totale du MCO-T.

Les questions posées aux candidats sont simples. Elles couvrent l'ensemble du domaine maintenance terrestre, cette épreuve ne présente donc pas de difficulté significative si le candidat s'est préparé sérieusement. Le candidat doit donc s'attendre à des questions dépassant sa seule spécialité.

5. Recommandations

Le CV et la lettre de motivation

Prendre le temps de relecture suffisant afin d'éliminer toute faute d'orthographe ou d'accord, ainsi que les formulations maladroites.

Faire apparaître l'ensemble des affectations et emplois tenus.

Pour l'épreuve d'aptitude générale

En cas de manque de maîtrise du sujet, ne pas s'auto-dénigrer devant le jury.

Lors de la rédaction de l'idée maîtresse au tableau, vérifier l'orthographe et les accords.

Formuler une idée maîtresse développée et non pas laconique.

Borner le sujet mais sans éliminer une partie importante qui n'arrange pas (si le sujet porte sur le monde, ne pas le borner en se concentrant que sur la France).

Définir les termes du sujet qui vous paraissent importants.

Conclure de manière claire, conformément à l'idée-maîtresse et proposer une ouverture recelant une réelle perspective et non qui vienne infirmer la démonstration. L'ouverture ne doit pas être qu'une simple banalité.

Regarder le jury.

Convaincre par un argumentaire solide et non par une attitude trop familière. A cet effet, utiliser un vocabulaire adapté, sans trivialité ou légèreté de ton.

Développer les acronymes.

Maîtriser sa gestuelle, éviter tout geste parasite comme de frapper dans ses mains ou du pied.

Le candidat doit montrer qu'il sait faire preuve de curiosité. Pour cela, il faut faire une lecture utile de l'actualité.

Etre capable d'explicitier un sujet et pas seulement y faire allusion. Si par exemple la notion de PIB est évoquée, développer l'acronyme, être capable d'en donner une courte définition, connaître quelques valeurs...

Cette illustration est valable pour tout sujet, qu'il s'agisse de défense ou de grands problèmes contemporains.

Pour l'épreuve de spécialité

En dehors des recommandations de comportement face au jury, il s'agit de se mettre à niveau sur la connaissance du domaine maintenance terrestre et ne pas rester centré sur sa seule spécialité, même si le jury interrogera le candidat sur cette dernière.

Il faut donc être capable d'explicitier globalement ce qu'est le MCO-T, ses principales caractéristiques, son organisation, ses grands principes.

Ne pas utiliser d'acronyme sans en maîtriser la signification. Faire preuve de curiosité et connaître les missions et l'organisation des différents organismes en charge du MCO-T du plus bas niveau (atelier NT11 du corps de troupe) jusqu'à la SIMMT.

6. Conclusion

La forme de traitement du sujet à l'oral étant plutôt bien maîtrisée, l'effort à fournir réside essentiellement dans la mise à niveau des connaissances générales et de défense. Il paraît opportun d'inviter les futurs candidats et leurs officiers guides à approfondir les sujets d'actualité défense ou relatifs aux grands problèmes contemporains. Il s'agit surtout de disposer de davantage de faits et chiffres ainsi que des références historiques contemporaines. Un des domaines les plus perfectibles demeure la connaissance des grandes organisations internationales.

La préparation doit se faire le plus en amont possible pour porter ses fruits, sans attendre les résultats de l'admissibilité. Cette préparation doit également mettre l'accent sur la qualité d'expression, plus particulièrement le niveau et la justesse des termes employés ainsi que la construction des phrases.

La préparation de l'épreuve de spécialités maintenance doit prendre en compte les textes de référence de la maintenance terrestre, les candidats devant avoir une vision plus large que leur seule spécialité.

En outre, la sensibilisation sur l'importance du sport doit bien être diffusée, les épreuves facultatives ayant un impact fort sur le classement à l'oral entre les candidats.

La motivation et l'assiduité dans la préparation sont les facteurs premiers de la réussite à ces épreuves, ainsi que l'attestent les excellents résultats de certains candidats.

Remarques

Un des candidats de la BSPP, au regard de ses qualifications (CT2 « matériels aériens et appareils à voilure tourmente »), aurait pu être orienté vers le domaine MMA.

Les candidats qui ne sont pas maintenanciers d'origine (titulaires de QAP2 GMA) n'ont en général qu'une connaissance très limitée du domaine, le plus souvent très insuffisante. Certains candidats sont depuis longtemps dans des postes hors MCO-T et n'ont ainsi pas connaissance des évolutions majeures du domaine. Ils doivent être sensibilisés sur l'importance de revoir les fondamentaux du domaine dans le cadre de leur préparation.

MAINTENANCE DES MATÉRIELS AÉRONAUTIQUES

Le niveau général moyen est globalement bon. Toutefois, l'écart type se creuse entre les très bons, les bons et le plus faible. La population des candidats fut variée: 2 candidats sont affectés en écoles, 1 en état-major et 7 candidats sont issus des unités opérationnelles. Pour ces derniers, l'étude de leur CV montre un engagement OPEX très conséquent. Il est à noter que depuis 3 ans le nombre de candidats issus des unités opérationnelles augmente. Cette dynamique est bien sûr à soutenir car au regard de la jeunesse de nos maintenanciers, il est indispensable de confier les postes à responsabilité technique à des sous-officiers de qualité.

1. Épreuves sportives

Sur les 10 candidats admissibles 8 ont présenté les épreuves sportives : un candidat a été exempté dans les jours précédents l'épreuve pour raison médicale. Le niveau en sport est assez bon globalement : ainsi un candidat a 27 points, 4 ont entre 18 et 20 points, les suivant ont respectivement 14, 10 et 6 points.

Il faut souligner l'état d'esprit exemplaire des candidats tout au long des épreuves a été apprécié.

2. Curriculum vitae

Même si cet exercice de style ne permet pas au jury de discriminer objectivement les candidats entre eux, il permet de découvrir la richesse des parcours professionnels et ainsi de cibler une partie des questions pour lesquelles une parfaite maîtrise du sujet est donc attendue. La plupart des candidats possède une très grande expérience opérationnelle (en moyenne 10 OPEX). C'est donc, au vu de la fluidité et de l'impression d'ensemble de la lettre de motivation, que les candidats ont été appréciés.

3. Épreuve d'aptitude générale

Cette épreuve d'aptitude générale révèle de façon significative les qualités intrinsèques des candidats par la profondeur de leur réflexion et la pertinence de leur argumentation ou leurs absences.

Deux candidats ont été très bons, trois autres bons, quatre autres très moyens et le dernier particulièrement faible.

Six sujets « contemporain » et quatre sujets « militaire » ont été traités, à la différence de la session de 2015 avec une égale répartition 7/7. Les sujets « contemporain » ont souvent été traités, en partie, soit sous l'angle militaire confirmant le biais coutumier de tous les candidats, à s'appuyer sur leurs propres connaissances et expériences acquises.

Comme pour les sessions précédentes, le jury souligne l'absence de réflexions plus globales et décollées du seul métier militaire chez la plupart des candidats.

Afin de différencier les candidats avec la plus grande objectivité possible, le jury a abordé des sujets similaires lors de la phase « questions » : les grandes lignes plan au contact ou les mesures prises à la suite des attentats par exemple.

La méthode n'est pas suffisamment maîtrisée. Certains candidats manquent de pratique. Les connaissances sont réelles attestant d'un effort de préparation sérieux pour la plupart, mais faute de méthode et d'aisance à l'oral, le jury doit déployer toute son attention pour « arracher » toutes les idées qui ne sont pas énoncées avec suffisamment de clarté voire de simplicité. Pour cela, une préparation locale s'avère nécessaire. Mieux préparés, trois candidats ont eu globalement de meilleurs résultats.

A l'inverse, d'autres n'ont pas consacré suffisamment d'effort à leur préparation, indépendamment de leur affectation.

Comme chaque année, les candidats soumis à de fortes contraintes opérationnelles ont mis un point d'honneur à se présenter dans les meilleures dispositions.

4. Épreuve de connaissance du domaine de spécialités

Les candidats ont été évalués sur la documentation MMA en général, les dernières évolutions introduites par la nouvelle organisation de l'armée de terre et sur les domaines couverts par le recueil QA 04 en particulier.

Des cas concrets ont servi de fil conducteur à l'ensemble de l'entretien. Peu de candidats avaient une connaissance suffisante de la chaîne fonctionnelle du MCO Aéronautique et encore moins du rôle de la SIMMAD. Ses missions – mêmes celles qui conditionnent directement leurs propres activités – sont peu connues. Quant aux missions de la SIMMT, de la DGA, du COMALAT (Div. MAINT & Qualité) et les interactions entre les différents organismes ne sont, en général, pas assimilées. Les connaissances sur l'organisation de la Navigabilité ont progressé. Pour la plupart, l'organisation du système de qualité et les implications au niveau local sont connues.

Sur la forme, les présentations et restitutions manquaient de méthode, de structure, de clarté voire étaient laborieuses. L'utilisation du tableau blanc est restée marginale.

En conclusion, bien que la majorité d'entre eux se déclare tentée par une carrière d'officier, peu ont réfléchi sur la portée de cette orientation. Comme l'année dernière, certains postulants parlent d'« exemple et de rigueur », la devise « s'élever par l'effort » nous paraît plus appropriée.

MOUVEMENTS – RAVITAILLEMENTS

1. Épreuves sportives

Le déroulement des épreuves s'est effectué sans difficulté ou remarque des candidats.

Sur les quatorze candidats convoqués, on dénombre trois exempts pour raisons médicales. Un seul candidat n'a pas réalisé l'intégralité des épreuves sportives. Dans l'ensemble, les notes sont correctes mais relativement hétérogènes.

2. Épreuve d'aptitude générale

Les notes des candidats dans cette épreuve s'échelonnent entre 9 et 17,5/20 pour une moyenne générale de 13,43. Deux candidats ont obtenu une note inférieure à 10/20, sans note éliminatoire.

Le niveau est globalement très bon. Sélective par nature, cette épreuve permet clairement et rapidement de distinguer les meilleurs. Elle offre au jury, l'opportunité de juger de la réelle aptitude du candidat à tenir un poste de major et, plus tard, d'officier.

Sur le fond, il convient de noter qu'en règle générale le niveau des candidats sur les sujets d'actualité se rapportant à la défense ou sur les grands problèmes contemporains (juste équilibre dans le choix des candidats) donne satisfaction même si les réponses fournies auraient gagnées à être davantage étoffées compte tenu du temps de préparation. Enfin, dans le jeu des questions-réponses, il est intéressant de constater que les candidats ont essayé dans leur argumentation de prendre une certaine hauteur de vue.

Sur la forme, tous les candidats restituaient en utilisant une méthode. Leurs propos étaient donc démonstratifs et assez clairs. De plus, il faut souligner que 50% des candidats étaient sur l'objectif de restitution en 10'.

En ce qui concerne l'attitude générale, les candidats utilisent convenablement l'espace ainsi que les aides pédagogiques mis à leur disposition et sont globalement à l'aise dans leur expression. Cette aisance se reflète également dans la présentation de leurs motivations qui semble généralement avoir été très bien préparée.

Au bilan, la préparation à cette épreuve apparaît donc avoir été menée avec un grand sérieux, démontrant un investissement personnel de chaque candidat et une aide évidente dans leur unité.

3. Épreuve de connaissance du domaine de spécialités

Les candidats tiennent des emplois très différents dans leur unité. Ils ont été inégalement préparés pour cet oral exigeant qui demande des connaissances élargies sur l'ensemble du domaine de spécialité.

Les candidats éprouvent des difficultés à répondre de façon synthétique et précise aux questions posées. Ils ont souvent besoin d'une orientation ou d'une précision pour débiter leur réponse. Cela s'explique par un manque de connaissance ou une utilisation approximative de la terminologie idoine.

Un effort significatif de recherche et de lecture de documentation est nécessaire pour bien maîtriser les connaissances liées au domaine au-delà de leur emploi. La moitié des candidats a bien réalisé ces recherches.

Au bilan, sept candidats affichent davantage de compétences au regard de l'épreuve de spécialité, ils étaient parfaitement au niveau attendu de cette épreuve en faisant montre de bonnes connaissances.

4. Conclusion et recommandations

Les épreuves d'admission constituent un moyen efficace pour juger de la capacité des candidats à accéder au grade supérieur. L'effort a été marqué, cette année, par les candidats sur l'épreuve de culture générale au détriment pour certains de l'épreuve de spécialité. Avec le rééquilibrage des coefficients, les deux épreuves doivent être préparées avec le même investissement.

MUSIQUE

1. Épreuves sportives

Deux candidats ont effectué l'ensemble des épreuves sportives. Les résultats obtenus sont très bons. Les épreuves sportives ont permis à tous les candidats qui les ont réalisées de gagner des points de bonification. L'importance de participer à ces épreuves doit donc être connue des candidats potentiels.

2. Curriculum vitae et lettre de motivation

Les curriculum vitae et les lettres de motivation des candidats étaient suffisamment clairs et étayés. Ces documents ont permis aux examinateurs de mieux connaître les personnalités, les parcours professionnels et la valeur globale des candidats.

3. Épreuve d'aptitude générale

Les sujets proposés étaient destinés à évaluer les capacités d'expression et l'ouverture d'esprit à la fois sur l'actualité de défense et sur les grands problèmes contemporains. Les candidats ont choisi de traiter parmi les deux sujets tirés au sort. De formulation simple et ne faisant pas appel à des connaissances d'expert, les questions posées se situaient dans une problématique que le candidat était invité à formuler avec sa personnalité et sa culture générale, fondée d'abord sur le bon sens et la capacité de réflexion. Il s'avère que l'épreuve a été diversement maîtrisée tant dans la forme que dans l'exécution. Les candidats manquent de connaissances générales et surtout d'esprit critique qui permettrait de mener une réflexion par rapport à tel ou tel sujet d'actualité. Peu de candidats ont articulé leur exposé autour d'une idée maîtresse. L'erreur commune est de lire superficiellement le sujet, d'en extraire un plan hâtif et préconçu ou schématique, puis de faire du remplissage. Les candidats lisent trop leurs notes. Cela se traduit par un exposé souvent bref, confus et suivi par un échange avec le jury, pendant lequel les candidats sont bien souvent décontenancés par les questions posées. Ils ont des difficultés ou de la méfiance à exprimer un avis d'ordre personnel.

4. Épreuve de connaissance du domaine de spécialités

Les candidats ont une bonne connaissance du domaine de spécialités, fondée sur l'expérience acquise au cours des différentes affectations et sur un travail approfondi des textes dans le cadre de la préparation des épreuves de sélection professionnelles. Ces candidats jeunes en grade, aux parcours différents, ont fait preuve d'une bonne qualité d'expression associée à une excellente présentation.

Les trois candidats ont su surmonter leur émotivité et afficher une belle motivation, mue par une recherche évidente de responsabilités accrues au sein du domaine de spécialités musique.

RENSEIGNEMENT

Il faut noter que la moyenne des points apportés aux candidats par l'épreuve sportive s'est améliorée par rapport à l'année dernière. Les meilleurs sous-officiers à ces épreuves ne sont pas forcément ceux qui disposent d'un niveau d'instruction élevé, des sous-officiers titulaires du brevet d'étude ont fait preuve à la fois de très bonnes connaissances techniques et d'une très bonne aptitude générale montrant ainsi un véritable investissement !

1. Épreuves sportives

Les résultats sont très satisfaisants pour 26 candidats (apport entre 20 à 30 points/30), 7 candidats ont obtenu des notes moyennes (15 et 19 points). 12 candidats dont 8 exempts n'ont pas la moyenne des points (entre 0 et 14). La moyenne des points apportés aux candidats ayant effectué au moins une épreuve sportive est passée de 18,27 en 2015 à 19,8 cette année sur 30 points maximum.

Il est à noter par rapport à l'année dernière qu'un plus grand nombre de candidats, aptes à la pratique des CCPM, ne souhaitent pas effectuer une à plusieurs épreuves sportives et que certains confondent parfois les ESP avec la validation de leur CCPM 2016.

2. Épreuve d'aptitude générale

Après une préparation de 30' sur un sujet tiré au sort, les candidats devaient exposer leur réponse durant 10', puis étaient interrogés durant 20' supplémentaires. Lors de cet entretien, trois domaines étaient essentiellement abordés : approfondissement de l'exposé avec mise en difficulté du candidat, connaissance de l'armée de Terre, extension si besoin aux armées ou services, et enfin des connaissances de fond sur notre société demandant un engagement personnel et une prise de position du candidat.

Dans cette épreuve, et après l'exposé du candidat, le jury a recherché plusieurs éléments :

- sur la forme ; la maîtrise de soi face à un jury au travers des points suivants : voix – geste – ton – regard – débit – aisance – distance par rapport aux notes ;
- sur le fond ; la capacité de réflexion du candidat au travers de l'identification d'une problématique, la compréhension des questions et la capacité à convaincre du candidat au travers de l'architecture du raisonnement, la précision des termes, l'argumentation et la défense d'une opinion personnelle mais aussi la pertinence des réponses apportées.

S'agissant de la préparation des candidats à cette épreuve, le niveau de préparation allait de satisfaisant à très bon, à l'exception de quelques candidats (moins de 10) pour lesquels cette épreuve fut un obstacle complexe. La forme des exposés présentés par les candidats était plus ou moins maîtrisée et montrait un effort d'entraînement. Toutefois, les candidats maîtrisaient mal le temps qu'il leur était donné pour l'exposé. Ainsi, avec une moyenne de sept minutes et trente secondes pour les candidats, ces derniers n'ont donc pas assez utilisé le temps imparti pour s'exprimer ce qui a nui à leur exposé.

Concernant la méthode de traitement des sujets, de nombreux candidats ont éprouvé des difficultés à identifier une véritable problématique, et définir les mots essentiels du sujet. Toutefois, les candidats ont fait des efforts pour proposer une idée maîtresse et développer ainsi un plan répondant à celle-ci. Malgré des efforts, les idées sont parfois mal étayées, les exemples illustratifs pas toujours judicieux.

S'agissant de la culture générale, il faut souligner un assez bon niveau général et des connaissances en géopolitique généralement assez fiables, ce qui est attendu de sous-officiers de ce domaine de spécialité. Toutefois, le jury a noté des lacunes sur les connaissances d'histoire militaire, en particulier la première guerre mondiale, que le jury a pris en compte dans la discussion avec les candidats. Dans une année 2016 particulièrement marquée par les commémorations de la première guerre mondiale, cette méconnaissance pose la question de la place de l'histoire militaire dans la culture des cadres de l'armée de Terre.

En matière de connaissances militaires, les candidats disposaient cette année de connaissances précises sur l'organisation de l'armée de Terre. La connaissance par chacun de la réforme «Au contact» est une réalité, à l'exception notoire du nouveau commandement du territoire national trop souvent confondu avec la chaîne OTIAD et très rarement correctement exposé.

Enfin, il est notable que les meilleurs sous-officiers à cette épreuve ne sont pas forcément ceux qui disposent d'un niveau d'instruction élevé. Ainsi des sous-officiers titulaires du brevet d'étude ont fait preuve de belles connaissances montrant un réel investissement dans la durée !

En synthèse, les remarques faites à l'occasion d'autres concours continuent de porter leurs fruits, par une implication plus poussée des candidats et probablement des unités.

3. Épreuve de connaissance du domaine de spécialité

Le jury a évalué l'aptitude technique des candidats dans le domaine de spécialité renseignement. Il revenait aux candidats de saisir l'opportunité de montrer leur valeur en s'appuyant sur leurs connaissances du domaine et leur aptitude à appréhender le monde du renseignement de manière globale. Par ailleurs, leur degré de motivation et leur potentiel étaient évalués au travers de leur réflexion, de leur expression et de leur comportement au cours de l'entretien.

Pour cela, l'épreuve d'oral de spécialité, d'une durée de 40 minutes, comprenait :

- 10 minutes consacrées à une présentation de la carrière du candidat, de ses fonctions, et de ses expériences opérationnelles, que le candidat devait relier au domaine du renseignement, quel que soit son parcours ;
- 30 minutes consacrées à l'évaluation des connaissances sur le domaine renseignement, le jury posant à la fois des questions techniques et précises mais aussi des questions plus globales et nécessitant une prise de position.

Le jury a systématiquement cherché à apprécier la hauteur de vue des candidats, les poussant à développer une réflexion personnelle. Aucune spécialité n'était particulièrement privilégiée.

Tous les candidats ont désormais assimilé le fait qu'ils sont interrogés sur l'ensemble vaste du domaine du renseignement dans l'armée de Terre. Globalement, le document de référence "Culture militaire du domaine

renseignement terrestre" (CMDRT) a été lu et appris par près de 95% des candidats, mais avec un manque de recul pour un tiers des admissibles. Le jury attend bien une explication raisonnée des données, associée à une problématique, ainsi qu'une mise en perspective entre différentes thématiques. Les candidats qui ont réussi cet exercice se trouvent naturellement récompensés, le jury ayant apprécié la hauteur de vue.

Les meilleurs candidats se sont fortement investis dans leur préparation, et pour certains semblent avoir bénéficié d'une préparation très aboutie. Dans leur majorité, les candidats avaient une bonne connaissance de leur spécialité et de son environnement immédiat. En revanche, de trop nombreux adjudants-chefs ont éprouvé des difficultés, lors de l'ouverture des questions, à dépasser le stade de la récitation théorique, ne cherchant pas à lier entre eux l'organisation, les méthodes et les capteurs, manifestant ainsi une difficulté à se positionner comme observateur averti de la fonction renseignement dans son ensemble. Rares ont été les candidats à utiliser les tableaux en appui de leurs démonstrations. Certains se sont appuyés sur ces outils en cherchant à « réciter par écrit » ou pour gagner du temps. D'autres, plus rares, ont étayé leurs réponses par des schémas précis, visiblement préparés, qui ont utilement appuyé leur démonstration. Ainsi, l'utilisation du tableau ne doit se concevoir que si elle apporte une réelle plus-value.

Enfin, le candidat doit se préparer à saisir toutes les occasions qui lui sont offertes au cours de l'oral pour montrer au jury sa capacité à prendre de la hauteur sur un sujet et à le replacer dans un contexte plus global. Les candidats ayant su ainsi mettre en valeur leur potentiel ont naturellement séduit le jury, et obtenu en règle générale d'excellentes notes. A l'inverse, les candidats incapables de rebondir sur un signal clair du jury les poussant à s'ouvrir ou à donner un avis, ont perdu des points.

Le document de référence "Culture militaire du domaine renseignement terrestre" (CMDRT) permet d'identifier les connaissances minimales à détenir pour se préparer à cette épreuve. La lecture, l'étude, la compréhension et l'assimilation de tout le contenu du CMDRT permettent de répondre aux principales questions du jury. L'assimilation de ce document doit être considérée comme un prérequis avant de passer l'épreuve orale de spécialité. Le candidat doit aussi savoir judicieusement compléter sa préparation en s'attachant à rapprocher les informations du CMDRT avec des exemples concrets issus de l'expérience opérationnelle personnelle ou de documents spécialisés.

A cet effet, le jury rappelle aux candidats que la connaissance du domaine renseignement ne peut s'obtenir par un apprentissage purement scolaire, et conseille de se faire aider dans la préparation par un instructeur rompu aux subtilités du domaine.

La forme étant prise en compte par le jury, il est indispensable que le candidat soit préparé dans ce domaine, afin d'éviter toute erreur d'attitude ou dérapage verbal vis-à-vis des membres du jury. L'aisance orale doit aussi être travaillée et traduire une passion raisonnée pour son métier et un engouement perceptible par le jury pour la fonction renseignement en général. Enfin, l'humilité d'une réponse négative vaut mieux de la part d'un candidat qu'une réponse fautive sur un mode assuré.

SANTÉ

Les épreuves d'admission du domaine de spécialité santé se sont déroulées au centre de formation opérationnelle santé (CeFOS). Cette année a été marquée par un faible nombre de candidats (trois).

1. Épreuves sportives

Les épreuves sportives se sont déroulées avec deux candidats. Elles ont permis aux deux candidats d'engranger des points supplémentaires.

2. Curriculum vitae et lettre de motivation

L'épreuve de réalisation des CV a été supprimée. Les candidats se sont présentés le premier jour avec leur CV et lettre de motivation qu'ils ont remis au secrétariat contre récépissé.

Si la réalisation du CV ne pose pas trop de difficultés (attention néanmoins à bien l'aérer et à ne pas le surcharger), la rédaction de la lettre de motivation est toujours plus délicate.

Au niveau de la forme, elle doit être exempte de toute rature et de toute faute d'orthographe ou de grammaire. Elle doit être aussi aérée (appliquer des marges, revenir à la ligne, sauter des lignes). Enfin, même si aucune forme n'est imposée, une lettre de motivation reste... une lettre (un minimum de mise en forme est attendu avec par exemple un objet qui n'est pas : « lettre de motivation »...).

Au niveau du fond, le candidat ne doit pas répéter une même idée. La lettre doit avoir un rythme crescendo dont le dernier paragraphe doit contenir l'idée que les examinateurs auront du candidat lorsque celui-ci entrera dans la salle. La lettre doit être donc très travaillée. En particulier, le candidat devrait faire l'effort de prendre le point

de vue de l'institution : pourquoi l'institution militaire devrait-elle le sélectionner lui ? Quelles sont ses qualités ? L'ambition est saine mais ne peut être un élément distinctif.

3. Épreuve d'aptitude générale

Cette épreuve s'est déroulée selon un ordre de passage établi la veille par tirage au sort. Les jurés sont globalement satisfaits de la qualité des candidats. Leurs réponses furent construites en s'efforçant de suivre un plan. Les connaissances militaires ont été d'un bon niveau. Les candidats ont su aussi respecter le temps imparti pour la présentation du sujet. Enfin, leur comportement (salut des jurés, politesse...) a été irréprochable. La préparation qu'ils ont suivie a donc bien porté ses fruits.

4. Épreuve de connaissance du domaine de spécialités

Si les connaissances relatives au service de santé étaient relativement solides, celles portant sur le positionnement de celui-ci vis-à-vis des autres services ainsi que l'organisation générale de la défense semblaient moins établies. De façon générale, le jury attendait plus de hauteur de vue dans la façon d'aborder les questions posées et notamment de lier plusieurs problématiques entre elles. Par ailleurs cette année, le jury espérait, sur l'évolution et le réforme du SSA, l'expression de réflexions et des prises de positions personnelles solidement étayées. On a ainsi pu regretter un certain conformisme dans les argumentaires développés.

5. Conclusion

Les futurs candidats ne doivent pas lésiner sur les efforts. Les ESP sont une course d'endurance et une bonne préparation commence plusieurs années avant. Une bonne préparation permet aussi de se donner une confiance en soi le jour des épreuves.

Dans tous les cas, il est très regrettable que la maîtrise du stress reste un élément pénalisant pour certains candidats.

SOUTIEN DU COMBATTANT

Les épreuves d'admission des épreuves de sélection professionnelle se sont déroulées aux écoles militaires de Bourges. Les huit candidats du domaine admissibles à ce concours se sont présentés aux épreuves orales. Les notes s'échelonnent entre 13,75 et 7.

1. Épreuves sportives

Sur les huit candidats convoqués, on dénombre deux exempts pour raisons médicales. Deux candidats seulement ont réalisé l'intégralité des épreuves sportives. Dans l'ensemble, les notes sont plutôt moyennes. Le nombre de points obtenus par chaque candidat oscille entre 13 et 20 points.

2. Épreuve d'aptitude générale

Les notes des candidats dans cette épreuve s'échelonnent entre 4 et 14/20. Si le niveau est donc globalement très moyen, le peu d'échelonnement des notes traduit une réelle homogénéité des prestations des candidats. Sélective par nature, cette épreuve permet clairement et rapidement de distinguer les meilleurs. Elle offre réellement au président du jury, l'opportunité de juger de la réelle aptitude du candidat à tenir un poste de major et, plus tard, d'officier.

Sur le fond, il convient de noter qu'aucun candidat n'a choisi un sujet sur la Défense, privilégiant des sujets sur les grands problèmes contemporains. Cette situation nouvelle pourrait laisser penser que les candidats ne maîtrisent pas la nouvelle réorganisation de l'armée de Terre. Le niveau des candidats est assez décevant. Enfin, lors des questions, il apparaît que les candidats n'arrivent pas à développer dans leur argumentation une certaine hauteur de vue.

Sur la forme, peu de candidats restituaient en utilisant une méthode. Leurs propos étaient donc souvent confus. De plus, il faut souligner que seuls 2 candidats étaient sur l'objectif de restitution en 10'.

En ce qui concerne l'attitude générale, les candidats utilisent convenablement l'espace ainsi que les aides pédagogiques mis à leur disposition et sont globalement à l'aise dans leur expression. Cette aisance se reflète également dans la présentation de leurs motivations qui semble généralement avoir été très bien préparée.

Au bilan, la préparation des candidats à cette épreuve a été moins ressentie que les années précédentes.

3. Épreuve de connaissance du domaine de spécialités

L'épreuve de spécialité s'est parfaitement déroulée. Elle a engendré des résultats contrastés avec des notes convenables (15 pour la meilleure et 5,5 pour la plus basse). La moyenne globale est correcte et se situe à 11,31 sur 20.

Les candidats sont tous de la filière GAP (Gestion des Approvisionnements) et tiennent des emplois très différents. Ils ont été inégalement préparés et ont produit des efforts pour cet oral exigeant qui demande des connaissances élargies sur l'ensemble du domaine de spécialité.

Les candidats éprouvent des difficultés à répondre de façon synthétique et précise aux questions posées. Ils ont souvent besoin d'une orientation et d'une précision pour débiter leur réponse. Cela s'explique par un manque de connaissance ou l'utilisation du jargon à défaut de la terminologie adéquate.

Un effort significatif de recherche et de lecture de documentation est nécessaire pour bien maîtriser les connaissances liées au domaine au-delà de leur emploi, les acquis professionnels ne suffisent pas. 4 candidats ont bien réalisé ces recherches en sachant en restituer l'essentiel.

Au bilan, aucun candidat n'a démerité, toutefois, les acquis professionnels, la méthode de travail et l'environnement de préparation des candidats permettent de faire ressortir 5 candidats potentiellement aptes au grade de major.

SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATIONS

1. Épreuves sportives

Les épreuves sportives du concours ESP SIC 2016 se sont déroulées dans de bonnes conditions matérielles et climatiques. Aucun incident ou accident n'est à déplorer pendant le déroulement des épreuves.

Sur les 4 épreuves sportives, la moins effectuée est le grimper de corde. Cette épreuve représente la moins bonne moyenne sur les 4 épreuves présentées : 14,82 /20. La moyenne de l'épreuve de Cooper est la plus élevée, 16,02/20, un résultat meilleur que l'an dernier. Pour les autres épreuves, les moyennes sont plus faibles que l'an dernier.

En conclusion, un bon résultat à ces épreuves peut augmenter de façon conséquente le total des points obtenus par les candidats aux autres épreuves, leur réalisation est donc très importante. Les candidats doivent en être conscients et s'entraîner en conséquence.

2. Curriculum vitae et lettre de motivation

Depuis cette année, le Curriculum vitae et la lettre de motivation ne sont plus notés. Conformément aux directives, tous les candidats ont fourni un Curriculum vitae et une lettre de motivation. Le Curriculum vitae, d'un format libre, est de qualité très inégale et a souvent consisté en une liste d'informations, plutôt qu'en un déroulé de carrière synthétique faisant ressortir des points clés.

3. Épreuve d'aptitude générale

Le niveau moyen des candidats est correct, bien que plus faible qu'en 2015. L'introduction, l'idée maîtresse et l'annonce du plan étaient généralement présentes.

Certains plans étaient trop simples, du style avantages/inconvénients.

Quelques candidats n'avaient visiblement pas préparé leur technique de présentation devant un jury et leur prestation dans ce domaine manquait de rigueur.

Le manque de connaissances sur les principaux sujets du moment et la faiblesse de leur argumentation ne permettaient pas d'obtenir un bon résultat.

Ceux qui ont su présenter leur sujet de manière simple et logique, avec des arguments solides et une démonstration bien construite, puis de répondre correctement aux différentes questions posées sur divers sujets, ont généralement obtenues de bonnes voire de très bonnes notes.

L'amplitude de la valeur des notes obtenues reflète bien la différence constatée entre les candidats motivés et sérieusement préparés et ceux dont les connaissances sont partielles et qui ont tendance à perdre leurs moyens devant le jury.

4. Épreuve de connaissance du domaine de spécialité

Cette épreuve permet d'évaluer les candidats au travers de leur expérience professionnelle décrite dans leur CV. Elle met également en avant le travail de préparation consenti par les candidats pour acquérir des connaissances dans les matières ne relevant pas de leur filière. Elle concerne donc l'ensemble du domaine SIC.

L'origine des candidats est très hétérogène, toutefois, elle n'est pas déterminante en ce qui concerne les résultats. Ceux qui sont bien préparés ont mis en œuvre de bonnes techniques de présentation et ont obtenu des résultats satisfaisants.

En majorité, ils ont bien répondu aux premières questions, destinées à la mise en condition et portant sur leur CV et sur leur expérience. La différence est apparue lors des questions d'approfondissement. Le domaine SIC est vaste, mais les candidats bien préparés disposaient de connaissances satisfaisantes sur l'ensemble du domaine. Les évolutions liées à SCORPION, aux SIOC, aux supports et au système ASTRIDE (Phase 2) pour les PC de niveau 4, sont assez bien connues. Le domaine de la cyber sécurité est assez mal maîtrisé. Certains candidats se sont présentés avec les seules connaissances de leur filière, ce qui est tout à fait insuffisant. Des candidats moins bien préparés ou très stressés ont totalement perdu leurs moyens et ont subi cette épreuve du début à la fin, un peu de combativité aurait certainement amélioré leur résultat.

5. Conclusion

Les très bons candidats présentent un potentiel avéré leur permettant d'envisager, après une nomination au grade de major, un recrutement d'officier rang par la suite.

La préparation de ces épreuves demande un investissement personnel important, peut-être sous-estimé par certains candidats. Il n'est pas possible de réussir sans avoir fait l'effort nécessaire de se tenir au courant des grands sujets du moment.

Les candidats doivent s'entraîner à passer plusieurs fois devant un jury fictif, au sein de leur unité d'affectation ou dans leur environnement professionnel, afin de ne pas découvrir ce genre de prestation le jour des épreuves.

Enfin, les épreuves de sport sont très importantes, car elles permettent de gagner de précieux points, qui peuvent contribuer à accéder à l'admission.

BILAN GÉNÉRAL DE L'ADMISSION

DOMAINES	PRÉSENTS	APTITUDE GÉNÉRALE	DOMAINE DE SPÉCIALITÉS	SPORT, % DE PARTICIPATION	POINTS SPORT (sur 30)	MOYENNE ADMISSION	MOYENNE GÉNÉRALE
ADM	10	11,70	11,60	60%	18,33	11,65	11,71
AERO	4	12,75	13,19	100%	22,25	12,97	13,24
ART	19	11,93	10,76	89%	20,47	11,35	11,06
BLD	18	11,97	10,11	94%	22,88	11,04	11,04
COM	4	13,00	14,75	50%	9,50	13,88	12,85
EMP	11	11,14	12,55	91%	16,80	11,84	12,71
E2PMS	11	13,91	12,73	91%	28,20	13,32	13,38
GEN	10	11,67	13,05	90%	18,22	12,36	11,55
GRH	30	10,68	10,98	63%	19,05	10,83	11,82
INF	33	12,92	11,30	94%	22,19	12,11	12,24
LEG	34	13,24	13,04	97%	23,24	13,14	12,89
MAI	47	9,39	9,78	76%	19,27	9,59	10,39
MAI/BSPP	2	10,75	10,75	100%	20,00	10,75	12,44
MMA	10	10,95	11,85	80%	17,12	11,40	11,62
MUS	3	12,66	15,50	66%	16,00	14,08	12,40
MVT	14	13,43	11,71	78%	19,63	12,57	12,57
NBC	0						
PBF	29	11,38	10,62	83%	18,41	11,00	11,51
PBF/BSPP	1	18,00	15,00	100%	30,00	16,50	16,99
RGE	53	13,41	12,31	85%	19,84	12,86	13,51
RHL	6	9,33	11,00	50%	14,00	10,17	9,30
SAN	3	12,00	14,33	66%	13,50	13,17	11,58
SDC	8	10,13	11,31	75%	16,00	10,72	10,52
SEC	3	14,57	15,33	66%	17,00	14,95	12,97
SEC/BSPP	14	12,61	14,29	86%	26,00	13,45	13,33
SIC	65	12,42	10,95	72%	18,83	11,68	11,50
SIC/BSPP	2	14,25	15,56	50%	25,00	14,91	13,59
TOI	6	11,52	14,25	50%	21,00	12,88	12,48
	450	12,01	11,62	80,66%	20,25	11,82	11,97
ESP 2015	393	12,15	11,71	82,4%	19,53	12,50	12,55